

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

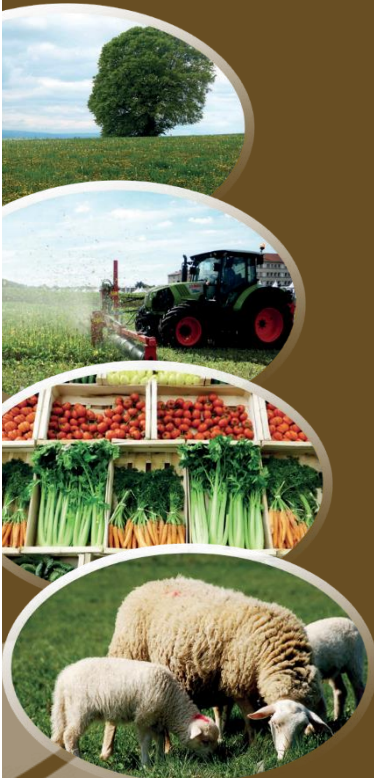
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°318 **BIO**
PRESSE

MARS 2025



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Le 25 mars 2025, de 13h à 14h, en Webinaire

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°2 (Thème : « Des solutions structurelles et agronomiques - La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050 »)

https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

Du 28 au 30 mars 2025, à Angers (49)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/>

Le 1^{er} avril 2025, à Pusignan (69)

Proléobio

<https://www.terresinovia.fr/-/proleobio-2025-aupa>

Le 2 avril 2025, à Rennes (35)

Salon PROBIO Ouest

<https://www.salon-probioouest.fr/>

Le 4 avril 2025, à Saint-Jean-d'Angély (17)

3^{ème} Forum Val Bio Ouest : « La filière des protéines végétales bio en Nouvelle-Aquitaine »

<https://www.forum-filieres-bio.fr/programme/>

Du 25 au 27 avril 2025, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 26 et 27 avril 2025, en France

De ferme en ferme 2025

<https://www.defermeenferme.com/>

Le 30 avril 2025, à Paris (75)

Colloque de restitution de l'étude INRAE-Ifrémer « Agriculture, aquaculture, pêche : impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité »

<https://biodiversite-label.colloque.inrae.fr/>

Les 21 et 22 mai 2025, à Villefranche-d'Allier (03)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

Du 21 au 25 mai 2025, en France

Fête de la Nature

<https://fetedelanature.com>

Du 22 mai au 21 juin 2025, en France

Printemps Bio 2025

<https://www.agencebio.org/le-printemps-bio/>

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 24 juin 2025, de 13h à 14h30, en Webinaire

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°3 (Thème : « Anticiper et faire face aux risques - Des stratégies économiques et assurantielles »)

https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

AGENDA (SUITE)

Du 25 au 27 juin 2025, à Varsovie (Pologne)

European Organic Congress 2025

<https://www.organicseurope.bio/events/european-organic-congress-2025/>

Les 18 et 19 août 2025, à Copenhague (Danemark)

Organic Summit

<https://os25.org/>

Du 31 août au 4 septembre 2025, au Royaume-Uni

3^{ème} Congrès International de Recherche en Biodynamie : « The whole and its parts: Researching biodynamic agriculture »

<https://www.biodynamic-research.org/>

<https://biodynamie-recherche.org/3e-congres-international-de-recherche-en-biodynamie-a-vos-agendas-2025/>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Du 7 au 10 octobre 2025, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)

6^{èmes} Biennales des conseillers fourragers

<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	4
Productions végétales	11
Arboriculture	11
Contrôle des adventices	13
Fertilisation	14
Grandes cultures	14
Jardinage	15
Maraîchage	15
Protection phytosanitaire	16
Sol	18
Viticulture	20
Marché	24
Filière	24
Qualité	28
Santé	28
Statistiques	29
Ecologie et ruralité	31
Agriculture-environnement	31
Agriculture durable	34
Développement rural	35
Environnement	40
Vie professionnelle	41
Annuaire	41
Economie	41
Etranger	41
Politique agricole	42
Réglementation	42
Recherche et système spécifique	43
Agriculture Biodynamique	43
Agroforesterie	45
Ressources génétiques	45
BREVES ABIODOC	46
Bulletin d'abonnement	51
Tarifs du service documentaire	51
Bon de commande	53
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	55


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO,
Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Livret technique : Bilan expérimentation régionale en apiculture sur la gestion du varroa

LANTUEJOUL Caroline / UZUREAU Anne

Dans les Pays de la Loire, un groupe régional d'apiculteurs et d'apicultrices travaille sur l'identification des meilleures techniques de lutte contre le varroa et sur des indicateurs évaluant le niveau de pression du varroa. Les 24 apiculteurs et apicultrices, dont 14 en bio, ont effectué un comptage de varroas phorétiques à plusieurs moments de l'année. Parmi les moyens de lutte testés, figurent les médicaments bio (Apilife var, Maqs, Varromed, etc.), l'encagement, le retrait de couvain ou l'orphelinage. Les ruchers avec encagement montrent des résultats satisfaisants, de même que les ruchers avec retrait de couvain (ou orphelinage) en association avec des médicaments bio. Au niveau des traitements bio, en 2023, Formic pro a montré de meilleurs résultats que Varromed. Nicolas Roux, apiculteur bio, explique avoir réduit son taux de mortalité de 20% à 9% grâce à cette expérimentation.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Livret-bilan-expe-api-varroa-2024-1.pdf>
2024, 16 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 318-001

ÉLEVAGE

L'abattage à la ferme : Une autre approche de notre relation aux animaux

BOUILLET Pierre

Le nombre d'abattoirs fixes, en France, est passé de 400 en 2003 à 230 en 2023 (hors abattoirs de volailles). L'abattage à la ferme peut être une solution pour maintenir un maillage territorial efficace. Deux modèles existent. Par camions : tout un système d'abattoir est installé en une demi-journée sur la ferme ; ou par caissons : qui est plus adaptable, mais qui nécessite le déplacement de l'animal abattu vers un abattoir pour la mise en carcasse. Dans le Morbihan, le système caissons, plus simple et moins coûteux, est en cours de développement. Ce système nécessite, en revanche, un partenariat fort avec l'abattoir qui gèrera la carcasse et nécessite de former les éleveurs à la mise à mort selon un Mode Opératoire Normalisé. Après l'abattage, l'animal doit arriver à l'abattoir au maximum 2 h après la saignée. Ce projet d'abattoir paysan vise également à améliorer le bien-être animal, et à communiquer sur ce sujet avec les citoyens.

SYMBIOSE N ° 304, 01/10/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 318-004



Recommandations pour des pratiques de finition des gros bovins en bio adaptées au cahier des charges et aux besoins de la filière : BIOGRAF

INSTITUT DE L'ELEVAGE

L'étude BIOGRAF, menée par Idele à la demande d'Interbev, vise à produire un diagnostic de l'état de finition des gros bovins (GB) produits en bio et à établir des recommandations pour des pratiques de finition adaptées aux exigences du cahier des charges et à la conjoncture économique. Cette étude s'est appuyée sur plusieurs approches : le traitement statistique des bases de données nationales BDNI-Normabev-Agence BIO de 2011 à 2021, la compilation des références disponibles et la réalisation d'entretiens auprès d'opérateurs aval de la filière, d'acteurs d'accompagnement de l'amont et de fermes, au sein de 2 bassins de production (Auvergne et Pays de la Loire). Le diagnostic de la qualité des GB produits en bio montre, qu'en type laitier, 3 vaches sur 4 et 9 génisses sur 10 répondent aux objectifs de qualité des carcasses définis par les professionnels du comité de pilotage. En bovins viande, 3 femelles sur 4 et plus de 2 boeufs sur 3 ont un niveau de finition plutôt satisfaisant au regard de la demande des marchés, mais qui reste fragile et variable selon la zone d'élevage, le système de production ou les pratiques. L'âge à la vente est le 1er facteur explicatif des écarts de qualité des carcasses et le 1er levier d'amélioration. Les recommandations techniques reposent sur les fondamentaux des systèmes d'élevage conduits en bio (chargement selon le potentiel de la ferme, productivité du troupeau, gestion du pâturage et fourrages de qualité, maîtrise des charges). L'étude met en avant un panel d'itinéraires de finition adaptés aux différentes saisons pour maximiser la part d'herbe pâturée. Ainsi, en vaches allaitantes, les régimes de finition valorisent de 70 à 100% d'herbe dans la ration, avec plus d'1 vache sur 2 finie au pâturage.

https://gabb32.org/wp-content/uploads/2024/11/BIOGRAF_Document_complet_RD_INTERBEV_16sept24.pdf
2024, 139 p., éd. INTERBEV

réf. 318-018

Comment améliorer la santé et le bien-être des poulets et porcs en élevage bio & plein air ?

COLLIN Anne / LEBRET Bénédicte / TRAVEL Angélique / ET AL.

Ce document regroupe l'ensemble des supports de présentation utilisés lors d'une conférence organisée par INRAE au salon agricole SPACE de 2024. La conférence traitait de l'amélioration de la santé et du bien-être des porcs et des poulets en élevage bio et plein air, dans le cadre du projet de recherche européen PPILOW. Anne Collin, d'INRAE Val de Loire, a analysé l'utilisation de plantes médicinales (souci, coriandre, absinthe, etc.) pour limiter les parasites gastro-intestinaux des porcs. Bénédicte Lebet, d'INRAE Bretagne-Normandie, est revenue sur l'élevage de porcs mâles non castrés en bio, et sur l'impact de cette pratique sur le bien-être animal et sur la qualité de la viande. La mise en place de parcours en élevage de poulets de chair a été abordée par Elisabeth Le Bihan-Duval, d'INRAE Val de Loire, qui a présenté les compromis envisageables entre l'exploration, les performances, la santé et le bien-être des poulets. Angélique Travel, de l'ITAVI Centre & Pays de la Loire, a exposé des leviers précoces d'amélioration du bien-être des poulets de chair, notamment via l'éclosion à la ferme et l'acclimatation embryonnaire des œufs.

https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/DIAPORAMA_CONFERENCE_INRAE_18SEPT_SPACE2024.pdf

2024, 66 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 318-020

Alimentation et élevages : externalités positives : Rapport n° 23047

CHABANET Dominique / PUJOS Charles

L'élevage, pilier historique de l'agriculture et de l'alimentation françaises, est aujourd'hui fréquemment remis en cause. Le CGAAER a été missionné pour analyser les externalités de la filière, afin d'en objectiver les différents apports et impacts. Ce rapport étudie différents sujets en lien avec l'élevage : Externalités ; Approvisionnement et consommation ; La vitalité sociale et économique liée à l'élevage ; Le rôle environnemental de l'élevage. Il se penche également sur 2 grands sujets contestés, à savoir les impacts climatiques de l'élevage et la controverse élevage intensif et élevage extensif.

<https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/294940.pdf>

2024, 97 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

réf. 318-050



Poules pondeuses : Focus sur quelques maladies parasitaires

DIDIERJEAN Camille / BAUDIFFIER Quentin

Les poules pondeuses peuvent être contaminées par différents types de parasites : vers, organismes unicellulaires, poux, bactéries, etc. Pour prévenir l'apparition de ces parasites, une bonne hygiène et une densité d'élevage adéquate sont nécessaires. Les médicaments, notamment antibiotiques, ne sont pas utilisables en prévention, en bio, mais seulement en traitement curatif. Chez la poule pondeuse, le pou rouge est un des parasites externes les plus courants. Contrairement à ce qu'indique son nom, il s'agit d'un acarien, de taille comprise entre 0,5 et 2 mm. Les adultes sont de couleur grise et deviennent rougeâtres après avoir ingéré du sang. Ils se nourrissent sur la poule, la nuit, et se cachent dans le poulailler, le jour. Ils peuvent survivre 9 mois sans se nourrir. Les poux rouges impactent le bien-être des poules (stress, nervosité, picage) et leur santé (anémie, système immunitaire faible). Le taux de ponte diminue, avec une augmentation de l'indice de consommation. En traitement, il est possible d'utiliser des produits à base de silice ou des lâchers de prédateurs (Androlis et Taurus). La désinfection et le nettoyage complet des bâtiments permettent d'éliminer complètement les populations de poux.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 3 pages (p. 11-13)

réf. 318-112

Elevage herbivore : Un troupeau calme et coopératif : ça s'apprend et ça se cultive !

ANDREAU Marion

Pauline Garcia est éleveuse et comportementaliste à Etho-Diversité. Comprendre le comportement des bovins facilite leur manipulation, notamment en limitant les sources de stress. La vue est le sens principal des bovins. Ils n'apprécient pas les lumières trop contrastées, ni les mouvements trop brusques. Ils sont également sensibles aux sons aigus. Habituer les animaux très jeunes aux humains, en diffusant de la radio, en les laissant flairer les mains ou en les grattant, facilite ensuite les manipulations, notamment en cas d'intervention d'une personne extérieure. Les vaches étant des animaux grégaires, les isoler peut les rendre agressives. Améliorer le bien-être des bovins permet de réduire leur stress et, donc, favorise des comportements calmes. Le grattage, entre autres, est un bon réducteur de stress : on peut placer des brosses dans les bâtiments et laisser des gros éléments dans les prairies (souches, haies, etc.). Pauline Garcia conseille également d'amener les jeunes bovins dans les endroits potentiellement stressants (cage de contention, salle de traite) en les appâtant avec de la nourriture, avant même le premier soin ou la première traite, pour les habituer progressivement.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 4 pages (p. 20-23)

réf. 318-115



Retour sur 5 ans de recherche à la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou – 2ème partie

MÉLÉ Jules / ROSSELIN Emilie

Cet article revient sur une partie des résultats des recherches menées ces cinq dernières années sur la Ferme expérimentale bio de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire), présentés au public le 16 mai 2024. Un des objectifs des travaux conduits est de réduire la part des concentrés dans la ration du troupeau de la ferme, en race bovine limousine. Le troupeau compte 90 vaches et génisses, conduites avec deux périodes de vêlages (automne et printemps). Ceci permet, en plus d'étaler la production de viande et de répartir la charge de travail, de moins subir l'impact des sécheresses sur la pousse de l'herbe en été. Afin de réduire la consommation de concentrés pour la production des bœufs, des génisses de viande et des réformes, plusieurs essais ont été conduits. L'un d'entre eux porte sur le croisement avec de l'Angus. Cela apporte de la précocité pour la production de viande et permet, ainsi, de réduire la consommation de concentrés. Les travaux ont aussi porté sur l'engraissement des réformes avec moins de concentrés ou encore sur des rations hivernales sans concentrés pour les vaches suitées et gestantes avec, au final, de bons résultats zootechniques et une économie en fioul significative. Les essais sur un âge au premier vêlage de 14 mois (et non 30) montrent aussi des résultats positifs. Certes, cela implique que les génisses aient un poids suffisant, d'où le besoin de concentrés dans leurs rations. Cependant, si cette pratique présente un bilan économique neutre, elle permet de réduire de 2,5 % les émissions de gaz à effet de serre sur la ferme et d'avoir moins de travail (réduction du nombre de lots d'animaux à gérer).

ATOUT TREFLE (L') N ° 114, 01/09/2024, 4 pages (p. 4-7)

réf. 318-080

"Nous visons 7 000 litres et l'autonomie en bio"

PRUILH Costie

Ce couple d'éleveurs de bovins laitiers, installé en bio en Ile-et-Vilaine, gère, avec un salarié, 128 hectares de SAU et un troupeau de 90 vaches. Malgré une exploitation comptant 3 sites (dont un à 50 km du site principal), ils visent à la fois une production laitière de bon niveau (7 200 litres par vache), une autonomie alimentaire maximale (achat seulement de concentrés pour les génisses, voire du fourrage et du concentré pour les laitières en année difficile) et une charge de travail adaptée (un maximum de travaux sont délégués à la Cuma). Pour cela, ils s'efforcent de valoriser au mieux des ressources alimentaires de qualité et diversifiées : pâturage tournant, voire aussi dynamique pour les vaches en lactation ; fauches et ensilage de qualité ; pâturage d'hiver ou encore de nuit en été ; ensilage de maïs ; prairies multi-espèces, souvent semées sous couvert ; méteils... Le choix a aussi été fait de garder moins de génisses, notamment pour sécuriser le système alimentaire, mais les vaches sont gardées plus longtemps.

REUSSIR LAIT N ° 392, 01/07/2024, 3 pages (p. 28-30)

réf. 318-081



Dossier : Ateliers complémentaires : Ils ont trouvé leur équilibre

GAPIHAN Gilles / BONNERY Justine / GALON Anne-Laure

D'après le recensement agricole 2020, en France, 53 % des élevages de bovins allaitants ont une autre production. Ce dossier présente plusieurs exemples et témoignages d'éleveurs, dont certains en bio, qui ont fait le choix de la diversification : double troupeau de bovins et d'équins ; atelier brassicole avec consommation des drèches par les vaches ; création d'un atelier de porcs charcutiers et d'un second, en canards, avec l'installation d'un nouvel associé ; un troupeau bovin associé à un troupeau de chèvres angoras ; développement, à la fois, de la culture de châtaignes et du maraîchage. Pour les éleveurs interrogés, la diversification permet de gagner en résilience, avec des sources de revenus complémentaires et de répondre à une passion. Elle est aussi source d'avantages agronomiques ou zootechniques, comme des prairies plus productives et/ou mieux valorisées, une meilleure maîtrise du parasitisme, une augmentation des fertilisants disponibles, l'apport possible de compléments alimentaires pour les animaux... Pour chacun, cette diversification est aussi synonyme d'équilibre.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 327, 01/07/2024, 10 pages (p. 14-23)

réf. 318-082

Une année de pâturage au GAEC des Goublayes (6)

JOFFET Inès

Nolwenn et Yann Yobé élèvent des bovins lait bio, au Gaec des Goublayes, dans les Côtes d'Armor. L'Echo du Cedapa a effectué un suivi technique de leur production durant toute l'année 2024, retranscrit dans 6 articles, dont celui-ci est le dernier. Le Gaec comprend un troupeau de 48 vaches laitières pour une SAU de 71 ha, dont 60 ha en prairies. A l'automne, la ration des vaches était composée aux 2/3 par du pâturage, complété par de l'ensilage d'herbe car le stock d'enrubannage était vide. Les vaches vides suite aux inséminations d'été ont été réinséminées seulement en décembre, pour éviter les vêlages en été 2025, à une période où les fourrages pourraient manquer. Au niveau des cultures, 10 ha de mélanges céréales/protéagineux ont été moissonnés, triticales-pois pour la vente et avoine-féverole pour l'alimentation du troupeau. En outre, 2 ha de pommiers ont été récoltés. Un des associés a prévu de quitter le Gaec en 2026 ; deux remplaçants sont déjà identifiés et pourraient amener du changement sur la ferme, avec la mise en place d'un atelier de transformation laitière.

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 175, 01/11/2024, 1 page (p. 2)

réf. 318-132



Autonomie et polyvalence, maîtres mots à la ferme La Bêle Listoir

OGEL Tyfenn

Zoé Tourquetil et Camille Guillo sont éleveurs en ovins lait bio, à la ferme La Bêle Listoir, dans le Morbihan. Reprise en 2018, la ferme était anciennement en bovins lait et a nécessité 126 000 € d'investissements pour le réaménagement des bâtiments, l'achat de matériels et, surtout, pour la création d'un atelier de transformation de fromages (en plus des 145 000 € pour le rachat des bâtiments). La ferme comprend 50 ha (en fermage), dont 43 ha de prairies. Le troupeau de 90 brebis lacaunes a accès à 15 ha de prairies, 10 mois par an, en pâturage tournant. En plus, la ferme comprend 4 vaches allaitantes, dont le pâturage est complémentaire à celui des brebis : les vaches consomment l'herbe refusée par les brebis et leur présence limite la pression parasitaire. La ferme produit 15 000 litres de lait de brebis par an, transformés en yaourts, fromages bleus, tommes, etc. La vente est effectuée en direct sur des marchés ou en circuit court auprès de fromageries. Un partenariat avec un paysan-boulangier voisin permet de valoriser 3 ha de grandes cultures, dont les céréales servent au boulanger et les pailles et les protéagineux à cette ferme.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 175, 01/11/2024, 1 page (p. 4)
réf. 318-133

Pâturer l'hiver c'est possible !

LEQUEST Maxime

Avec le changement climatique, les conditions climatiques sont de plus en plus favorables à la pousse de l'herbe en hiver. Le pâturage d'hiver devient donc une option envisageable. Rémy Delagarde, d'INRAE, explique que l'herbe d'hiver est très digestible, riche en azote et en minéraux, mais pauvre en fibres. Le projet Perpet, mené par INRAE, le Réseau Civam et Idele, a montré que le pâturage hivernal n'avait pas d'impact négatif sur la qualité de la prairie. Au contraire, en bovins lait ce pâturage pourrait augmenter la production de lait, tout en économisant les stocks fourragers. En bovins allaitants, sur les sites expérimentaux de la Blanche Maison (Manche) et de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire, en bio), les gains sont de 55 à 89 jours de pâturage avec du pâturage hivernal, conduisant à des économies en paille, en aliments, en temps de travail, etc. Au global, la réussite du pâturage hivernal dépend surtout de la portance de la prairie. Il faut donc veiller à raisonner le temps de séjour et le chargement, surtout en cas de temps pluvieux. Le projet WinterPât, piloté par la CRAB et l'Adage, vise à approfondir les connaissances sur le pâturage hivernal.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 175, 01/11/2024, 1 page (p. 5)
réf. 318-134

Polyculture-élevage, nourrir les humains aussi

COGNE Marguerite

Intégrer des grandes cultures dans son système herbager permet de renouveler les prairies. Jean-François Bréhaut, éleveur bio en bovins lait dans le Morbihan, renouvelle, chaque année, 10 ha de prairies en grandes cultures. Les prairies dégradées sont identifiées en juin, un semis de couvert végétal est effectué en juillet pour être pâturé jusqu'en novembre, date à laquelle la parcelle est finalement semée en blé panifiable. En juillet, le rendement de la moisson oscille entre 17 et 50 qtx/ha. La production est commercialisée en circuits courts, auprès de deux boulangers et d'un meunier locaux. Paul Legrand, éleveur en bovins viande bio en Ille-et-Vilaine, valorise ses parcelles morcelées et éloignées avec des rotations longues, composées de prairies multi-espèces, colza, maïs, céréales et sarrasin. Les surfaces proches de la ferme sont maintenues en prairies. Son blé panifiable bio est vendu à 450€/tonne.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 175, 01/11/2024, 2 pages (p. 6-7)
réf. 318-135



Ovins lait : Allaitement sous les mères : quels bénéfices ?

RIPOCHE Frédéric

Le FiBL France conduit un projet de trois ans (jusqu'à fin 2025), Panas'Lait, sur l'élevage des veaux, des chevreaux et des agneaux laitiers sous la mère ou par des nourrices. Le but est de développer des références techniques sur ces pratiques. Pour ce faire, 15 entretiens ont eu lieu, pour chacune de ces trois filières, auprès d'éleveurs, bio ou non, de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En ovins lait, l'élevage des jeunes sous la mère est fréquent, notamment parce que la vente d'agneaux pour la viande est courante et constitue souvent une bonne partie du revenu, contrairement à ce qui existe en productions bovine et caprine laitières. Les enquêtes en ovins lait montrent des pratiques diverses, qui parfois coexistent dans le même élevage. Le recours au lait de remplacement est minoritaire. Dans la majorité des cas, les agneaux restent en permanence avec leur mère dans les jours qui suivent la naissance. A partir de 3 semaines, jusqu'à 2 mois, ils sont souvent séparés de leur mère la moitié du temps, d'autant plus si le troupeau est conduit en monotraite, pratique assez fréquente dans les élevages enquêtés. Les éleveurs notent une meilleure croissance des agneaux, des animaux en meilleure santé et une charge de travail réduite. Les données technico-économiques recueillies sont encore à affiner, mais déjà les premiers livrables de ce projet sont en cours de diffusion.

BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 3 pages (p. 49-51)

réf. 318-083



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Vergers bio : « Nous misons sur la biodiversité »

BARGAIN Véronique

En Loire-Atlantique, Les Vergers Placier compte 80 ha de vergers et de légumes, dont 50 ha en bio. La production bio inclut des pommiers (20 variétés), des poiriers et des kiwis. Les produits sont principalement commercialisés en grande distribution et via des grossistes, mais également dans des magasins à la ferme ou par de la cueillette libre. Concernant la conduite du verger, le producteur cherche à avoir des arbres bien équilibrés et laisse un enherbement naturel qui favorise l'installation d'auxiliaires.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 451, 01/07/2024, 2 pages (p. 42-43)

réf. 318-014

Maîtrise de la tavelure du pommier sans fongicides potentiellement en difficulté : Projet H2025, bilan de trois années d'expérimentation

DUVAL-CHABOUSSOU Anne / LEBLOIS Antony / ZAVAGLI Franziska

Afin d'évaluer des stratégies de gestion de la tavelure sans fongicides, des essais ont été conduits par le CTIFL, pendant trois ans (2021 à 2023), sur la variété de pomme Galaval COV, en agriculture intégrée (PFI) et en agriculture biologique (AB). Les stratégies étaient déterminées en fonction de la pression de la maladie, et comportaient deux types : la conduite de référence (Réf PFI et Réf AB, qui comportait du cuivre) et la conduite essai, sans substance controversée (PFI H2025 et AB H2025). Sur les trois années, les stratégies H2025 ont montré des pertes d'efficacité sur feuilles, sur pousses et sur fruits. Le coût des pertes de rendement sur fruits s'élève, sur deux ans, à 7500 €/ha pour la stratégie PFI H2025 et à 12 000€/ha pour la stratégie AB H2025.

<https://www.ctifl.fr/maitrise-de-la-tavelure-du-pommier-sans-fongicides-potentiellement-en-difficulte-infos-ctifl-401>
INFOS CTIFL N ° 401, 01/07/2024, 7 pages (p. 28-34)

réf. 318-071



Préparer les futurs vergers de pommiers : Conduite du pommier et porte-greffe

DANDIN Ségolène / ROCHE Laurent / SAUDREAU Marc / ET AL.

Afin de s'adapter aux nouvelles contraintes, telles que le changement climatique ou la difficulté à trouver de la main d'œuvre locale et qualifiée, il est nécessaire d'adapter la conduite du verger. Le projet RED2D « Conduite Pomme : Le verger de pommier change de dimension » a été mené entre 2021 et 2023. Son objectif était d'évaluer l'influence de cinq leviers sur la production de pommes : les porte-greffes, les distances de plantation (de 2,5 m à 4 m), le rapport hauteur de la haie fruitière sur largeur de l'interrang, le mode de conduite (axe vertical, biaxe, biaxe incliné, Guyot, Guyot biaxe), l'interception de la lumière par le feuillage. La pénibilité de la cueillette et l'utilisation d'exosquelette ont aussi été étudiées. Dans cet essai, au centre CTIFL de la Morinière (Indre-et-Loire), deux variétés ont été conduites en agriculture biologique : Bigigalaprim© et Lory© Inogo COV. Le porte-greffe G11 COV a donné de bons résultats avec ces variétés. Sur l'ensemble de l'essai, le projet a montré que des arbres en biaxe sur un porte-greffe tel que le G11 COV montrent de très bons résultats de rendement, de calibre et de coloration.

INFOS CTIFL N ° 401, 01/07/2024, 8 pages (p. 20-27)

réf. 318-072

Poire : Des essais pour contrôler l'hoplocampe

LALLEMAND Manon

Dans le cadre du projet "Hopuce pyri", des essais ont été réalisés autour de la lutte alternative contre l'hoplocampe du poirier, ravageur particulièrement important dans les vergers biologiques. Les résultats de plusieurs types de pièges et de parasitoïdes sont rapportés dans cet article.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 449, 01/05/2024, 2 pages (p. 24-25)

réf. 318-098

Fruits à pépins : Raisonons la taille des vergers

GRAND Lison

La taille des arbres fruitiers à pépins, en bio, est nécessaire pour préserver la santé du verger, maintenir une production régulière et faciliter la mécanisation. Néanmoins, effectuer une taille qui soit favorable à la fois à la production et à la santé de l'arbre nécessite une certaine expertise. La première étape consiste à observer l'architecture de l'arbre (branches charpentières, rameaux productifs, branches de renouvellement, etc.). Plusieurs types de tailles existent : taille des têtes, éboutage des branches, taille en verger palissé, taille en forme semi-libre, etc. Les points de vigilance sont nombreux : éviter de favoriser la pousse de gourmands, favoriser le passage de la lumière, anticiper le passage des outils mécaniques, laisser quelques branches de renouvellement, etc. La taille s'effectue en général en hiver, lorsque la sève est descendue.

SYMBIOSE N ° 305, 01/11/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 318-037

Arbres hors forêt : Le noisetier : Corylus avelana

GOUST Jérôme

Le noisetier a de multiples usages : son bois, utilisé dans la vannerie ou la tonnellerie ; ses fruits, dans l'alimentation humaine ; son feuillage, à la forte valeur nutritionnelle et apprécié des troupeaux ; ses diverses vertus en médecine traditionnelle. Cet arbre rustique peut vivre environ soixante ans, atteindre trois à six mètres à l'âge adulte et tolérer les températures allant jusqu'à -17 °C. Il a besoin de lumière pour se développer et ne peut donc pas pousser au sein d'un massif, mais plutôt en lisière des bois ou dans les haies. Cet article fournit également des informations sur la taille du noisetier, ainsi que sur sa multiplication par marcottage.

NATURE & PROGRES N ° 149, 01/10/2024, 1 page (p. 43)

réf. 318-063



CONTRÔLE DES ADVENTICES

L'orobanche rameuse : un parasite du colza et du chanvre en extension

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

L'orobanche rameuse est une plante parasite, sans chlorophylle : elle se fixe sur une plante hôte et lui prélève sa sève. Les graines de l'orobanche peuvent survivre 10 à 15 ans dans le sol. Au printemps, les graines germent et parasitent directement les racines de la plante hôte ; puis, une tige aérienne jaunâtre se développe, présentant des fleurs en épis. L'orobanche rameuse se développe particulièrement bien sur le colza ou le chanvre, entraînant un nanisme, voire la mort des plantes hôtes. L'orobanche est présente historiquement dans l'Ouest français, mais elle a tendance à se propager. Elle se développe à des températures comprises entre 10 et 25 °C et n'apprécie pas les sols humides. Il n'existe pas de technique curative efficace. Pour prévenir le développement de l'orobanche, il est conseillé d'allonger les rotations, notamment avec des plantes « faux hôtes » (maïs, trèfle, sorgho, etc.) qui permettent la germination des graines de l'orobanche sans que cette dernière puisse les parasiter. À l'inverse, il faut impérativement désherber les adventices potentiellement hôtes de l'orobanche (gaillet, géranium, etc.). Pour limiter la propagation des graines d'une parcelle contaminée, il faut veiller à nettoyer le matériel et à éviter de broyer les résidus de cultures. Pour suivre la propagation de cette plante parasite, Terres Inovia a mis en place un outil d'enregistrement des contaminations.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-filiere-grandes-cultures_141.php

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N ° 101, 01/09/2024, 2 pages (p. 1-2)

réf. 318-026

Gestion des adventices en céréales à paille : Pensez au désherbage à l'aveugle !

DUPUY Laura / GUERIN Olivier

Sur les céréales à paille, le désherbage « à l'aveugle » est une méthode de désherbage entre le semis et la levée de la céréale. Un travail du sol effectué entre 1 et 2 cm permet d'éliminer les adventices au stade fil blanc. Pour être optimal, sans abîmer le germe de la céréale, ce désherbage est effectué à 80 degrés jours après le semis. Cette technique doit être utilisée uniquement en cas de forte pression (20 plants/m²) et avant un temps bien sec, pour garantir le dessèchement des adventices. Des essais ont été menés, entre 2018 et 2021, en Poitou-Charentes et en Dordogne, sur des sols variables. Cette méthode a été efficace dans 60% des cas. En revanche, pour 15% des parcelles, le travail du sol précoce a augmenté les levées des adventices, par rapport au témoin.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 3 pages (p. 14-16)

réf. 318-113



FERTILISATION

Persyst : 5 années pour étudier la fertilité des sols en maraîchage

PEDEN Maëla

De 2020 à 2024, la FRAB Bretagne a porté le projet Persyst, en partenariat avec les GAB locaux et la station expérimentale Awen Bio de Morlaix (Finistère). Ce projet a étudié la durabilité de systèmes maraîchers diversifiés bio, notamment au niveau de la fertilité des sols et de la pénibilité du travail. En plus des essais sur la station expérimentale Awen Bio, les pratiques de 10 fermes ont été suivies. Deux leviers, en particulier, ont été étudiés : la fertilisation avec de la matière végétale fraîche et la réduction du travail du sol. Le projet montre qu'un système avec une réduction du travail du sol, une couverture du sol optimale et un apport d'herbe fraîche nécessite autant de travail qu'un système bio classique (moins de travail du sol, mais plus de travail de fertilisation et de désherbage) ; épandre la matière végétale provoque, cependant, un pic de pénibilité, diminué si la ferme réussit à mécaniser le process. La ferme maraîchère bio de Kergaleon, dans les Côtes d'Armor, fait partie des fermes suivies. Dominique Boutouiller explique avoir testé, pendant 3 ans, la fertilisation avec de l'herbe, en ensilage avant du chou ou en frais avant pomme de terre et salade. Les rendements ont été satisfaisants. La gestion de l'herbe (semis, fauche, épandage) a été déléguée à une ETA. Sur la ferme, en bio, Court-Circuit, dans le Morbihan, la fertilisation azotée a été complètement remplacée par la mise en place de couverts de trèfle avant chaque culture, depuis 5 ans. Les rendements et la pénibilité du travail se sont améliorés progressivement.

SYMBIOSE N ° 304, 01/10/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 318-005

GRANDES CULTURES

Récolte : Trier donne du grain à moudre

ROLLAND Céline

En grandes cultures, l'étape de tri des grains est primordiale pour obtenir un produit de qualité. A la moisson, la moissonneuse-batteuse peut effectuer un premier tri, mais laisse les graines d'adventices au champ. Après la récolte, le grain suit plusieurs étapes : pré-nettoyage (dans un cyclone), nettoyage, triage et calibrage. Au niveau de l'équipement, il existe deux types de nettoyeurs-séparateurs : plan (précis, pour l'alimentation humaine) ou rotatif (polyvalent, mais moins qualitatif). Ces machines fonctionnent avec des grilles, selon le principe d'un tamis : la grille du haut doit être légèrement plus large pour faire tomber le grain mais retenir les déchets de grosse taille (émottage) et la grille du bas doit être plus fine que le grain, pour laisser passer les déchets de petite taille (criblage). Posséder une diversité de grilles importante permet de trier une plus grande diversité de productions, avec des dimensions (forme, largeur, épaisseur, poids) variables. Frédéric Garel, polyculteur-éleveur bio aux Forges de Lanouée, dans le Morbihan, possède un système de tri qui lui permet de nettoyer des lots et de séparer des espèces, comme l'avoine et la féverole produits en mélange. Ce tri lui garantit aussi une production de blé qualitative pour de la vente directe en meunerie.

SYMBIOSE N ° 304, 01/10/2024, 2 pages (p. 24-25)

réf. 318-006



Un parc matériel adapté aux semis de culture bio

WIKIAGRI

En Vendée, l'entreprise de travaux agricoles Sarl Baudoin effectue des prestations en bio, à hauteur de 50% de son chiffre d'affaires. L'entreprise a investi dans du matériel spécifique, adapté à la culture en bio. Un semoir combiné (semoir + herse rotative) permet de semer en bio, même en conditions difficiles. En outre, ce type de semoir permet de diversifier les productions, car il peut semer des lentilles, des pois chiches, du lin, etc. En été, les couverts végétaux sont semés avec un semoir TCS (Techniques Culturelles Simplifiées), qui limite le travail du sol pour éviter de le sécher. L'entreprise a également testé le semis de colza et de sarrasin, en association. Au niveau du matériel de récolte spécifique à la bio, l'entreprise a investi dans une barre de coupe avec tapis, pour andainer les cultures. Pour le travail du sol, avant semis en bio, l'entreprise utilise du matériel de scalpage avec plus de dents qu'en conventionnel, pour optimiser le désherbage. En automne, les parcelles sont déchaumées avec un déchaumeur à disques, avant le passage du scalpeur. En semant les céréales avec un guidage RTK et un interrang de 25 cm, l'entreprise peut ensuite procéder à un binage de précision à la sortie de l'hiver. L'entreprise possède également un épandeur et a investi dans une station de compostage qui pourrait servir en AB.

<https://wikiagri.fr/articles/un-parc-materiel-adapte-aux-semis-de-culture-bio/>

2024, 6 p., éd. WIKIAGRI.FR

réf. 318-021

JARDINAGE

Hors-série Quatre Saisons n ° 34 : Petits jardins : Optimiser l'espace

ARNOULD Marie / AUDOUY Michel / HELOU Dominique / ET AL.

Ce hors-série des 4 Saisons présente des témoignages de jardiniers qui ont créé leur petit jardin, souvent en milieu urbain. Un petit jardin, écrin de biodiversité, peut inclure une mini-mare, ainsi que des petits habitats pour la faune, tels qu'une pyramide de pierres ou un coin d'orties. Ce hors-série est composé d'articles incluant des sélections de petits arbres et de plantes grimpantes adaptés aux petits jardins et des conseils pour la création, l'aménagement et l'entretien du jardin. Il fournit, entre autres, des explications pour mettre en place une culture en lasagnes, pour construire un carré potager ou pour palisser un arbre.

QUATRE SAISONS (LES) N ° Hors-série n ° 34, 01/04/2024, 98 pages (p. 1-98)

réf. 318-043

MARAÎCHAGE

Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique : Recueil d'initiatives en Occitanie

BERNARD Elodie / CALCET Carole / GILBERT Aurélie / ET AL.

Ce recueil s'adresse aux maraîchers en agriculture biologique et aux porteurs de projets agricoles. Il rassemble des initiatives, individuelles ou collectives, de maraîchers bio en Occitanie, autour de 3 thématiques : Les modes de commercialisation ; Le matériel et les équipements ; La mutualisation et l'entraide. Chaque initiative est présentée : caractéristiques de la ou des fermes où elle a été mise en place, fonctionnement, avantages, limites, clefs de réussite, quelques chiffres.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/01/2025-Recueil-Gagner-en-rentabilite-et-simplifier-son-quotidien-sur-une-ferme-en-maraichage-biologique.pdf>

2024, 74 p., éd. INTERBIO OCCITANIE / BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 318-047



Choux : Les moyens de lutte alternative contre l'altise

SESMAT Robin

Les altises sont des ravageurs importants des cultures de choux et émergents en cultures d'aubergines. Dans le cadre du projet Altiz, plusieurs moyens de lutte alternative ont été testés, notamment en vue d'outiller les producteurs biologiques car aucun moyen de lutte n'est homologué à ce jour en bio. Quatre types de leviers ont été testés : le piégeage de masse, les bandes pièges, le mulch et les produits alternatifs. Les principaux résultats obtenus sont rapportés dans cet article.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 449, 01/05/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 318-097

Maraîchage : Blanchiment de serre par drone

FUSCIEN Anne-Laure

Les productions de fruits et légumes sous abris sont soumises à des risques climatiques importants, accentués par le changement climatique. Le blanchiment de la serre permet de réduire ces risques : moindre évapotranspiration dans la serre, diminution du risque de coup de soleil, réduction de la température en été, etc. La pose du revêtement blanc (permise par la réglementation bio) peut se faire avec un drone : compter 20 à 25 minutes pour un abri de 300 m², par temps sec. Un maraîcher bio témoigne : l'application du revêtement par un prestataire, avec un drone, a donné de bons résultats, notamment au sommet des serres, pour un coût de 600 € pour 4 000 m² de serres (hors prix de la peinture).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 4 pages (p. 3-6)

réf. 318-040

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Repousser les pucerons en cultures de fraise et de courgette avec des plantes compagnes : Protection agroécologique des cultures légumières

PICAULT Sébastien / GAUTIER Hélène / GOMEZ Laurent / ET AL.

Le projet Repulse, porté par le Ctifl et par ses partenaires (INRAE, Iteipmai, Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher et Saveol), étudie la capacité de certaines plantes de service à repousser les pucerons. Le projet s'est concentré sur deux pucerons, particulièrement problématiques en culture de fraises et de courgettes : *Aphis gossypii* (puceron du melon) et *Macrosiphum euphorbiae* (puceron vert et rose de la pomme de terre). L'étude montre que les odeurs de certaines variétés de lavandin, de basilic et de rose d'Inde peuvent repousser *A. gossypii*, alors que certaines variétés de romarin, de menthe poivrée et de souci officinal ont eu tendance à maintenir ce puceron. Certaines plantes (basilic, menthe poivrée) ont eu un effet réducteur sur la fécondité des pucerons. Concernant le puceron *M. euphorbiae*, la cataire et la tansie ont montré une bonne efficacité de répulsion. L'expérimentation doit maintenant se traduire par des essais sur le terrain, pour tester l'introduction de ces plantes de service sur des exploitations, et leurs effets en conditions réelles.

<https://www.ctifl.fr/repousser-les-pucerons-en-cultures-de-fraise-et-de-courgette-avec-des-plantes-compagnes-infos-ctifl-401>
INFOS CTIFL N ° 401, 01/07/2024, 5 pages (p. 48-52)

réf. 318-007



Toxicité de différents produits de biocontrôle vis-à-vis des insectes auxiliaires : Protection biologique intégrée des cultures sous serre

GARD Benjamin / TREHIOU Solène / BARDEL Amélie

L'application de produits de biocontrôle peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité, en particulier sur les insectes auxiliaires. Le Ctifl a mené une étude d'impact, en conditions contrôlées, de certains produits de biocontrôle sur les larves de chrysopes *Chrysoperla carnea* et sur la punaise prédatrice *Macrolophus pygmaeus*. Les produits Neudosan, Naturalis, Limocide et Armicarb n'ont pas montré d'effet sur la mortalité des larves de chrysopes. De même, Amylo-X WG, Naturalis et Eradicoat n'ont pas eu d'impact sur la punaise prédatrice. En revanche, Armicarb, Nori pro et Julietta ont significativement augmenté la mortalité des nymphes de la punaise prédatrice. Ces résultats sont, cependant, à confirmer dans des conditions réelles de production.

<https://www.ctifl.fr/toxicite-de-differents-produits-de-biocontrole-vis-a-vis-des-insectes-auxiliaires-infos-ctifl-401>

INFOS CTIFL N ° 401, 01/07/2024, 4 pages (p. 53-56)

réf. 318-008

Auxiliaires : Les syrphes

RÉUSSIR FRUITS ET LÉGUMES

Cette fiche présente les syrphes, auxiliaires de cultures et insectes pollinisateurs, représentés par plus de 500 espèces en France. Les syrphes jouent un rôle essentiel, notamment dans la lutte biologique contre les pucerons. Leur cycle de vie et les moyens de les préserver sont décrits.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 449, 01/05/2024, 1 page (p. 21)

réf. 318-096

Mouche du brou : Observer pour maîtriser !

CASANOVA Angèle / BERNARD Vraël / CHASTAING Séverine

La mouche du brou, ravageur des noyers, est une mouche de petite taille (4 à 8 mm), avec des ailes transparentes striées de bandes noires. Contrairement aux mouches saprophytes classiques, elle pond ses œufs dans les broux de noix non abîmés. Le développement des larves entraîne le noircissement du brou, voire une chute précoce, des noix. L'installation de la mouche dans le verger se fait de manière progressive et ses dégâts s'intensifient ainsi de manière exponentielle chaque année ; d'où l'importance de réagir rapidement dès l'apparition des premiers symptômes, notamment via des piégeages. Des essais sont menés sur la Station Expérimentale de Cressy (Lot). En méthode préventive, la pulvérisation de produits de blanchiment sur les broux perturbe la ponte des mouches. En curatif, l'utilisation de l'insecticide UAB Spinosad est efficace. Pour éviter de généraliser son utilisation en plein dans les vergers bio, il est possible d'utiliser un système d'appât sur lequel est concentré l'insecticide utilisable en AB.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 3 pages (p. 17-19)

réf. 318-114

Flavescence dorée : Zéro insecticide en zone délimitée, c'est possible !

ROSE Frédérique

Joséphine Ong, d'AgroBio Périgord, explique les protocoles de lutte contre la flavescence dorée, en viticulture bio, mis en place par l'association. Des alternatives au Pyrèvert sont recherchées, car ce produit coûte cher et son usage est interdit durant la floraison des vignes. La pulvérisation d'hydroxyde de calcium sur les vignes crée une barrière minérale insectifuge. En 2024, des essais ont été menés, en partenariat avec la Fredon et le Gdon. Sur 13 îlots ayant testé l'insectifuge, 4 ont eu recours à un insecticide UAB, les 9 autres n'en ont pas eu besoin.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 2 pages (p. 21-22)

réf. 318-120



Se prémunir de « Cryptoblabes » en cinq points

MONTIGAUD Isabelle

L'insecte ravageur *Cryptoblabes gnidiella* est une pyrale, installée dans les vignobles méditerranéens depuis une vingtaine d'années, à la faveur du changement climatique. Ce nouveau ravageur est souvent confondu avec eudémis. En bio, le moyen de lutte habituel est le traitement par Spinosad, éventuellement complété par du *Bacillus thuriangiensis*, selon une enquête de l'IFV. L'IFV porte, actuellement, un projet Casdar sur *Cryptoblabes*, pour améliorer les connaissances sur cet insecte, définir son aire de répartition et développer des stratégies de lutte intégrée efficaces.

REUSSIR VIGNE N ° 318, 01/06/2024, 2 pages (p. 16-17)
réf. 318-128

SOL

Agroecological transition: towards a better understanding of the impact of ecology-based farming practices on soil microbial ecotoxicology

Transition agroécologique : vers une meilleure compréhension de l'impact des pratiques agricoles écologiques sur l'écotoxicologie microbienne du sol (Anglais)

VERMEIRE Marie-Liesse / THIOUR-MAUPRIVEZ Clémence / DE CLERCK Caroline

Les systèmes agricoles alternatifs se sont développés depuis le début de l'agriculture industrielle. L'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique, l'agriculture de conservation, l'agroécologie et la permaculture ont en commun un fondement écologique et la conviction que les agriculteurs doivent travailler avec la nature plutôt que de l'endommager. Comme les agricultures basées sur l'écologie font largement appel aux organismes du sol pour remplir les fonctions nécessaires à la production agricole, il est donc important d'évaluer les performances de ces systèmes à travers le prisme des organismes du sol, en particulier des micro-organismes du sol. Ces organismes du sol fournissent de nombreux services aux plantes, notamment la stimulation de la croissance, l'apport de nutriments, la tolérance aux stress environnementaux et la protection contre les agents pathogènes. Une large majorité d'études confirme que les agricultures fondées sur l'écologie sont bénéfiques pour les microorganismes du sol. Cependant, trois pratiques ont été identifiées comme présentant des risques écotoxicologiques potentiels : le recyclage des déchets organiques, le paillage plastique et la lutte contre les ravageurs et les maladies à l'aide de biopesticides. Les deux premières parce qu'elles peuvent être une source de contaminants ; la troisième en raison des impacts potentiels sur les micro-organismes non ciblés. Par conséquent, l'élaboration de stratégies permettant de recycler en toute sécurité les stocks de matières organiques de plus en plus importants produits dans les villes et les usines et l'évaluation de l'impact écotoxicologique des biopesticides sur les micro-organismes du sol non ciblés représentent deux défis que les systèmes agricoles écologiques doivent relever.

<https://doi.org/10.1093/femsec/fiae031>

FEMS MICROBIOLOGY ECOLOGY N ° Vol. 100, n ° 4, 01/04/2024, 19 pages (p. 1-19)

réf. 318-073



Le cuivre en sols viticoles : Adapter les pratiques pour mieux en contenir les effets

SALAUN Paul-Armel / CORNU Jean-Yves

L'usage de cuivre comme fongicide, dans les parcelles viticoles, a provoqué une contamination des sols. Le cuivre se stocke en superficie (20 cm de profondeur maximum), à des teneurs comprises entre 50 et 100 mg/kg de sol en France, soit 5 à 10 fois plus qu'un sol non traité. Les parcelles de vignes les plus âgées sont les plus contaminées. A forte dose, le cuivre peut devenir toxique, mais seulement s'il est biodisponible, c'est-à-dire en solution dans l'eau du sol. Augmenter le pH du sol et enrichir le sol en matière organique permettent de réduire la biodisponibilité du cuivre. En outre, le cuivre pourrait être extrait du sol par l'activité de plantes de services. Le projet Extracuisse, coordonné par INRAE de Nouvelle-Aquitaine, évalue la quantité de cuivre extraite du sol par des cultures interrangs (avoine et trèfles).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProfilBio_n_23_web.pdf

PROFILBIO N ° 23, 01/11/2024, 4 pages (p. 7-10)

réf. 318-111

Influence des couverts végétaux sur le sol : La méthode Speed pour faire le point

ROSE Frédérique

Le Civam Bio de l'Aude mène des essais sur le travail du sol en viticulture bio, sur le domaine Fontanille Haut et le domaine Château Maris. Dans ce cadre, Thibaut Déplanche, agronome à Celesta-lab, présente la méthode Speed pour analyser les sols en viticulture. Après avoir creusé une fosse, l'agronome y évalue la structure du sol. Un sol compact, sans porosité et peu friable est défavorable à l'infiltration de l'eau et au développement des racines. Si la limite entre le sol travaillé et le sol naturel est évidente, cela signifie qu'il y a trop peu d'échanges verticaux dans le sol et cela peut également limiter le développement racinaire et l'infiltration de l'eau. D'autres tests permettent d'évaluer la présence de calcaire ou d'argile dans le sol. Sur le domaine Fontanille Haut, l'interrang témoin, avec uniquement du travail du sol, présente un horizon avec porosité nulle à 5 cm (profondeur de travail du sol) ; en revanche, le sol des interrangs avec des couverts végétaux (roulés ou disqués) montre une meilleure homogénéité verticale. Des résultats positifs ont également été observés dans les interrangs avec couverts végétaux, sur le domaine Château Maris. De plus, Thibaut Déplanche revient sur le test du slip, qui consiste à mesurer la dégradation d'un slip en coton dans le sol. Selon l'agronome, contrairement à certaines interprétations, la dégradation du vêtement n'est pas corrélée à la vie microbienne du sol, mais plutôt à la quantité d'eau disponible dans le sol.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 16-20)

réf. 318-119



VITICULTURE

Deux pratiques à privilégier face au gel

DE NADAILLAC Clara

En viticulture, dans le cadre du projet Climatveg, Laëtitia Bau, étudiante ingénieure agronome, a analysé l'impact de différents couverts interrangs sur le risque de gel de la vigne en viticulture. Elle a suivi une parcelle viticole dans le Maine-et-Loire, durant l'hiver 2023-2024. Des tendances semblent se dessiner : le type de couvert « enherbement spontané » et la destruction par broyage sont les deux modalités qui semblent le mieux résister au gel tardif, tandis que le couvert « féverole » et la destruction par roulage auraient entraîné un impact plus important du gel sur les bourgeons.

REUSSIR VIGNE N ° 319, 01/07/2024, 1 page (p. 15)

réf. 318-009

Dossier Permaculture : Penser la vigne autrement

DELBECQUE Xavier / DE NADAILLAC Clara / GERBOD Catherine

La permaculture est un système de production agricole qui s'inspire du fonctionnement naturel des écosystèmes. Alain Malard, spécialiste de la permaculture en viticulture, explique l'importance d'observer la nature, de repenser le cycle de l'eau et d'intégrer au mieux la biodiversité dans son système : en plantant les vignes suivant les courbes de niveau, en laissant l'enherbement des interrangs, etc. Franck et Thomas Mousset, du domaine bio Clos Saint Michel, dans le Vaucluse, ont intégré de l'agroforesterie (saules, oliviers, etc.), des couverts en mélange dans les interrangs et gèrent les excès d'eau par des noues et des bassins. Véronique Gourdon et Cédric Aubert, de l'EARL Domaine des Quarres, en bio, en Maine-et-Loire, observent une baisse importante des pressions de ravageurs (escargots, vers des grappes) depuis qu'ils ont renaturalisé les talus avec des arbres champêtres. De plus, la mise en place d'une noue leur permet de gérer l'eau en excès tout en la réinfiltrant dans le sol et la diversification des cultures en interrangs (courges, oliviers, etc.) enrichit l'agrosystème et diversifie les produits de la ferme.

REUSSIR VIGNE N ° 319, 01/07/2024, 8 pages (p. 38-45)

réf. 318-011

La mise en bouteille à chaud, une technique à découvrir

DE NADAILLAC Clara

En œnologie, la mise en bouteille à chaud - à 45 °C très exactement - a pour but de stabiliser certains vins, en particulier ceux contenant des sucres résiduels ou présentant des risques en matière de qualité microbiologique. En viticulture biologique, elle permet de compenser l'interdiction du sorbate de potassium, et peut, par ailleurs, entraîner une réduction des doses de soufre utilisées. Cet article présente différents cas d'application, ainsi que les avantages et les inconvénients de ce type d'embouteillage.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 2 pages (p. 26-27)

réf. 318-091

Dossier : Les solutions pour lutter contre la sécheresse

DE NADAILLAC Clara / VIMOND Ludovic / DELBECQUE Xavier / ET AL.

Ce dossier propose un tour d'horizon de plusieurs pratiques mobilisables en viticulture pour faire face aux sécheresses. Différents types de leviers sont présentés : - des équipements, comme des filets d'ombrage ou des panneaux photovoltaïques ; - des produits visant à accompagner la vigne face au stress hydrique, comme le biochar ou des biostimulants ; - des pratiques culturales, qui peuvent être favorables à un bon fonctionnement du sol (et, donc, à une bonne rétention de l'eau), de la vigne, du cycle de l'eau ou à l'installation d'un microclimat de la parcelle, le tout par la mise en place de couverts, de haies, etc. Éric Cirou, chargé de mission Agroforesterie à la Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, aborde les possibilités offertes par l'agroforesterie. En fin de dossier, une infographie présente sept grands axes pour gérer les stress hydrique et thermique en viticulture.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 9 pages (p. 37-45)

réf. 318-092



Les vendanges en palox allient qualité et faible pénibilité

DE NADAILLAC Clara

Récolter son raisin en palox est une solution simple pour faciliter les manipulations tout en préservant la qualité des raisins, en récolte manuelle comme en mécanique. Sur le domaine bio Achillée, dans le Bas-Rhin, les 27 ha de vignes sont récoltés en palox, de la même manière que les 8 ha de fruitiers. Le vigneron du domaine estime que cette méthode est bien plus optimale qu'avec des caisses, pour une qualité permettant de produire du vin nature. Même expérience pour le domaine biodynamique Les Grandes Vignes, dans le Maine-et-Loire, qui produit du vin nature à partir de raisin récolté en palox. Selon le vigneron, cette méthode permet de gagner du temps et de diminuer la pénibilité du travail.

REUSSIR VIGNE N ° 320, 01/08/2024, 2 pages (p. 14-15)
réf. 318-030

Semences certifiées ou paysannes : deux stratégies

DELBECQUE Xavier

En viticulture, semer ses couverts végétaux peut se faire avec des semences fermières, issues de fermes de grandes cultures locales, ou avec des semences certifiées, provenant de professionnels semenciers. Les semences fermières sont souvent moins chères (400 à 800 € la tonne, vs 1500 à 3000 €) ; les semences certifiées ont un taux de germination garanti, sont souvent mieux triées et peuvent présenter une plus grande diversité de variétés (qualités qui ne sont pas forcément nécessaires pour les couverts viticoles). Pour la gérante du domaine bio Mas de Libian, en Ardèche, les semences fermières présentent également l'avantage d'être adaptées au contexte local et de recréer du lien entre paysans de filières différentes.

REUSSIR VIGNE N ° 320, 01/08/2024, 2 pages (p. 18-19)
réf. 318-031

Une cuvée composée en musique

CHARLES Marie-Noëlle

Depuis 2017 et sa rencontre avec le Quatuor Debussy, un ensemble lyonnais mêlant violoncelle et violons, Raphaël Pommier, viticulteur du Domaine de Cousignac, en Ardèche, élabore, chaque année, une cuvée nommée Accord Tonique. Pendant la vinification et l'élevage de cette cuvée, un album du Quatuor est diffusé jour et nuit, ce qui confère, selon le vigneron, une saveur particulière au vin.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 1 page (p. 51)
réf. 318-075

Soline Bossis : Coach en entrepreneuriat viticole

ROSE Frédérique

Soline Bossis accompagne les vignerons et les vigneronnes, principalement bio, dans le développement de leur commercialisation. Elle conseille de se former au marketing digital pour apprendre à vendre sur internet. Au-delà de 100 000 bouteilles à commercialiser, elle estime que les salons professionnels sont nécessaires pour la vente. La participation à des salons nécessitent plusieurs points : préparer un plan de vente à l'avance, inviter des clients, préparer un pitch de présentation et capitaliser la journée de salon en mettant à jour son fichier clients.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 3 pages (p. 8-10)
réf. 318-117

Premier bilan de la saison 2024 : Réussir à rebondir

ROSE Frédérique

La saison 2024 a été marquée par une pluviométrie abondante, dans la majorité des régions viticoles françaises. Le mildiou s'est installé précocement, avec des pluies régulières dès le printemps, entraînant des traitements au cuivre importants. En période pluvieuse, l'enherbement des interrangs facilite le passage des machines, mais une herbe haute diminue l'efficacité des traitements. Des épisodes de gel tardif et de grêle ont également impacté fortement certains vignobles. De manière plus ponctuelle, des régions ont été touchées par l'oidium ou par des cryptoblabes (insecte ravageur). Au global, la récolte 2024 a été très hétérogène.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 11-15)
réf. 318-118



Famille d'Exéa : Mélanie Maurin et Sébastien Segonne : « Viser un nouveau modèle d'écologie intégrale »

ROSE Frédérique

Le domaine Famille d'Exéa, en bio, dans l'Aude, comprend 200 ha de vignes ainsi que 200 ha de grandes cultures et 13 ha d'oliviers. Le domaine produit 350 000 bouteilles de vin par an et emploie une trentaine de salariés. Depuis plusieurs années, le domaine a connu une mutation agroécologique. Des haies ont été plantées avec l'accompagnement d'Arbres et Paysages. Certaines parcelles ont été découpées en plus petits îlots. La majorité des interrangs sont enherbés, naturellement ou semés. Les parcelles de vignes sont pâturées par un troupeau de 400-500 brebis, qui ont également accès aux surfaces de grandes cultures du domaine. Concernant la protection phytosanitaire, le domaine est notamment sous pression de l'oïdium. Pour y faire face, le vignoble est traité tôt, avec un pulvérisateur confiné avec panneaux récupérateurs. Le domaine expérimente régulièrement de nouvelles méthodes de lutte (pulvérisation d'argile kaolinite, etc.). Un système d'irrigation automatique équipe 98% du domaine. Le domaine diversifie ses produits agricoles (oliviers, figuiers de barbarie), mais également d'autres activités (rénovation du château et restaurant, etc). Le chai a aussi connu des modifications récentes, notamment avec un système de thermorégulation et l'aménagement de deux salles de réception du raisin, pour effectuer les vendanges de deux parcelles différentes en simultané. Le domaine effectue ses vinifications par parcellaire, avec plus de 20 cépages.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 24-28)

réf. 318-121

Domaine Carrière Pradal : Un havre pour la biodiversité

COISNE Marion

Le domaine Carrière Pradal, dans l'Hérault, comprend 55 ha de vignes en bio et emploie 3 équivalents temps plein, pour une production de 50 000 bouteilles. Le domaine est engagé, depuis plusieurs années, en agroforesterie avec, aujourd'hui, 7,5 km d'arbres. L'impact de ces aménagements sur la biodiversité est mesuré dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Paysanne. En outre, 3 ha d'oliviers et 2 ha de grenadiers ont été plantés pour diversifier la production. Le domaine comprend 26 cépages, dont certains sont autochtones. La vinification est gérée sur le domaine, après plusieurs années en coopérative.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 29-33)

réf. 318-131

Couverts végétaux et vitipastoralisme : Une combinaison gagnante ?

FURET Arnaud

En viticulture bio, l'enherbement peut être géré par des couverts végétaux ou par du pâturage (en général d'ovins), voire par une combinaison des deux. Anne Merot, chercheuse à INRAE et impliquée dans le projet Vitae, présente les synergies possibles entre semis de couverts et pâturage. Paul-Armel Salaün, de Bio Nouvelle-Aquitaine, explique qu'en Gironde, de plus en plus de vignerons se tournent vers la polyculture-élevage, en intégrant, dans leur système, des prairies et des moutons, qui pâturent également les vignes. La race landaise est favorisée car elle est rustique et adaptée à toutes les surfaces. Dans le cas du pâturage de couverts végétaux, il est conseillé de limiter la féverole et de favoriser les vesces dans le mélange semé. Alain Ferran, vigneron bio en Gironde, fait pâturer ses 28 ha de vignes par un troupeau d'une cinquantaine de brebis landaises, en pâturage tournant au rythme de 1 ha par semaine, du 15 septembre au 15 mars. Un interrang sur deux est semé (60 % de céréales et 40 % de légumineuses). Pour Alain Ferran, la combinaison couverts/brebis améliore la fertilisation du sol et participe au contrôle de l'enherbement. Edouard Massart, en bio en Loire Atlantique, élève un troupeau de brebis d'Ouessant pour pâturer l'enherbement de ses vignes. Un GIEE de viticulteurs, en Savoie, coordonné par l'Adabio, travaille sur les thèmes des couverts végétaux dans les vignes étroites et du pâturage dans les vignes larges.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 39-43)

réf. 318-123



Infos salons : Vinitech-Sifel : Les lauréats des trophées de l'innovation

VITISBIO

Parmi les innovations récompensées au salon viticole Vinitech-Sifel de 2024, Vitisbio en a sélectionné certaines, adaptées à la bio. Infaco a développé un système de gant de protection connecté au sécateur, qui permet de bloquer l'outil si les doigts de la main opposée sont susceptibles d'être coupés. BioScout commercialise SporeScout, un détecteur autonome de spores fongiques, qui prévient le vigneron en cas de présence de spores dans l'air. Développé par Agri Cap Conduite et Agrocampus Bordeaux-Gironde, Simu-Pulvé est un simulateur pour le réglage des pulvérisateurs. Créée par la Chambre d'agriculture de Gironde et par l'IFV, MatéVi est une base de données et un outil d'aide à la décision pour le choix du matériel viticole. Zilus est un robot enjambeur tout-terrain, autonome et polyvalent, développé par Sabi Agri. Cavi Group commercialise des agrafes à vigne biodégradables. Copperschool est un module de formation en ligne, en libre accès, sur le sujet du mildiou, du cuivre et ses alternatives. Vinea, développé par HPE Vinea, est un tracteur enjambeur polyvalent, particulièrement maniable. Parsec SRL présente la méthode ADCML, une solution de pilotage précis des fermentations malolactiques. Pressoir Infinity, de Puleo SPA, est un pressoir pneumatique à fonctionnement hybride (fermé ou partiellement fermé). Chronos est une plateforme compacte (7 kg) d'analyse microbiologique, construite par Bforcure. Commercialisé par Alimpex, Nomad est un outil d'aide à la décision pour la maîtrise de l'hygiène des chais. Verallia a développé une bouteille de bordeaux extra-légère : 300 g. Cork Supply présente X100 Technology, une solution d'analyse de la qualité des bouchons de liège.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 3 pages (p. 56-58)

réf. 318-127

Cinq leviers pour réduire la compaction des sols

VIMOND Ludovic

En viticulture, plusieurs leviers existent pour réduire la compaction des sols : éviter d'intervenir sur des sols humides, utiliser un tracteur plus léger, équiper son tracteur avec des montes plus larges ou avec des chenilles, dégonfler les pneumatiques, etc. En Alsace, les vigneron du domaine Bléger entretiennent leurs 10 ha de vignes bio avec un tracteur vigneron léger, équipé de pneus de 4x4, dont la pression est réduite au minimum en période de pluie.

REUSSIR VIGNE N ° 318, 01/06/2024, 3 pages (p. 28-30)

réf. 318-129



MARCHÉ

FILIÈRE

Île-de-France : La bio appelle à respecter Egalim

COMMANDEUR Julia

En Île-de-France, le Groupement des agriculteurs bio (Gab) demande à ce que la loi Egalim soit respectée, notamment pour soutenir la production bio. En effet, le nombre d'exploitations et les surfaces bio stagnent en Ile-de-France, alors que seules 37% des cantines scolaires respectent l'objectif de produits bio imposé par la loi Egalim, selon une enquête de l'Association des maires de France.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 451, 01/07/2024, 1 page (p. 14)

réf. 318-013

Filière volailles et oeufs bio : Au niveau national et région Pays de la Loire : Edition 2024

INTERBIO PAYS DE LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

La conjoncture des filières volailles et œufs bio a été discutée, à l'occasion de la rencontre des opérateurs économiques de la filière volailles bio des Pays de la Loire, en juin 2024. A l'échelle nationale, en 2023, la production de volailles bio (principalement poulets) a diminué de 14% par rapport à 2022, représentant une production de 8,9 millions de têtes. La volaille bio, principalement vendue entière, a vu son prix augmenter à cause de l'inflation et des marges importantes des GMS. En cumul annuel mobile, à la date de mai 2024, les ventes n'ont baissé que de 4 % en poulets bio découpés et ont même augmenté en canards bio. Cette tendance nationale est similaire en région Pays de la Loire, avec une réduction de 12% de la production de poulets de chair entre 2022 et 2023. En France, concernant la production d'œufs bio, en 2023, l'Agence BIO dénombrait 8,2 millions de poules pondeuses, soit 12,8% de moins qu'en 2022, pour une production totale d'environ 2 milliards d'œufs bio. Les ventes ont diminué de 13%, et le prix moyen des œufs bio a augmenté de 12% en 2023. Les données 2024 sont plus optimistes, avec une réaugmentation du nombre de poules pondeuses. Les tendances sont similaires en Pays de la Loire. Au niveau réglementaire, l'approvisionnement en poulettes non bio en cas d'indisponibilité de poulettes bio est possible, sous dérogation ; la mise en place de perchoirs et/ou de plateformes surélevées est obligatoire depuis le 01/01/2025, avec des dimensions minimales variables selon le type de volaille ; la dérogation permettant d'utiliser des aliments non bio à hauteur de 5% de la ration des jeunes volailles prendra fin le 31/12/2026.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-filiere-volailles-oeufs-2024-VF.pdf>

2024, 5 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE / INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

réf. 318-015



Biocoop : Le porte-étendard de la bio en France : Dossier de presse 2024

BIOCOOP

La coopérative Biocoop, créée en 1986, représentait 739 magasins bio, 12 % du marché du bio, 17 % du marché du commerce équitable et 21 % du marché du vrac, en 2022, en France. Biocoop s'approvisionne principalement en local, avec plus de 9 000 producteurs bio locaux, et 87 % de son offre provient de France. Ce dossier présente la coopérative, ses engagements, ainsi que ses solutions pour accélérer la transition écologique, pour une économie sociale et solidaire et pour une alimentation bio exigeante.

<https://www.calameo.com/biocoop/read/00703379738654738a1da>
2024, 36 p., éd. BIOCOOP

réf. 318-045

Perception et consommation des produits biologiques en France : Rapport d'analyse qualitative : Mai 2024

L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ & CONSOMMATION)

A la suite des résultats du Baromètre de la perception et de la consommation des produits biologiques par les Français en 2023, un focus group consommateurs a été réalisé en avril 2024, par l'ObSoCo, pour l'Agence BIO. Cette étude qualitative fournit une description plus fine des mécanismes à l'origine de la déconsommation de produits biologiques, ainsi que des représentations que les consommateurs associent aux produits biologiques. L'étude cible les "Décrocheurs", qui sont des anciens consommateurs réguliers qui ont réduit leur consommation bio. Cette étude montre une approche différenciée des représentations selon la catégorie de produits bio.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-complet-Focus-Group-Agence-Bio_Obsoco.pdf
2024, 21 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 318-048

Numéro spécial : Journée Technique Tech&Bio

CHAMBRES D'AGRICULTURE D'Auvergne-Rhône-Alpes / PORCHER Carine / REGAL Sophie

La Journée technique AuRA Tech&Bio de septembre 2024, dans l'Ain, s'est focalisée sur le marché bio. Dans un contexte économique défavorable au bio (baisse de la consommation et des prix à la production, hausse des coûts de production), la production doit s'adapter. Néanmoins, certaines filières locales sont en recherche de produits bio (fruits rouges, noisettes, pois chiches, etc.). La Région AuRA propose des financements pour bénéficier de conseils individuels en bio par des conseillers de Chambres d'agriculture. Lorsqu'une ferme souhaite diversifier ses productions, l'étude de marché est un facteur-clé pour anticiper sa production et exige une méthode rigoureuse : comprendre les attentes des clients, identifier les circuits de distribution, mesurer son coût de production, etc. Pour finir, ce document introduit l'intérêt de s'organiser collectivement pour transformer et commercialiser, à travers les exemples de la fromagerie bio Altermonts, dans le Rhône, et de la légumerie AB Epluche, à 90% bio, en Isère.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212359

REPÈRES TECH&BIO N° 25, 01/10/2024, 8 pages (p. 1-8)

réf. 318-033

Lait Bio : Quels sont les besoins en circuit long dans le Grand Ouest ?

SYMBIOSE

Chaque année, la FRAB Bretagne propose un recensement des besoins des opérateurs régionaux (Grand Ouest) en lait bio. En 2024, le recensement identifiait 20 opérateurs, dont 5 en 100% bio et 4 qui collectent du lait de brebis et/ou de chèvre en plus du lait de vache. L'article expose l'état actuel de la demande de chaque opérateur (développement, maintien, réduction), l'aire géographique d'influence de l'opérateur, les éventuels cahiers des charges spécifiques et, pour finir, les contacts de l'opérateur. Parmi les 100% bio, Biolait et la Fromagerie Entrammes sont en développement et recherchent potentiellement de nouveaux contrats.

SYMBIOSE N° 305, 01/11/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 318-034



Dossier : Décrocher des marchés vrac

GERBOD Catherine / DE NADAILLAC Clara

Ce dossier, consacré à la vente de vin en vrac, aborde notamment le marché (le vrac représente le tiers des échanges mondiaux), la contractualisation entre vendeurs et acheteurs dans le cadre de la loi Egalim, l'importance de répondre à la demande du négoce, les salons spécialisés. Quelques éléments dans le dossier sont spécifiques à la bio. La vente de vin bio en vrac est devenue difficile, comme pour les autres signes de qualité. Pour les IGP du Languedoc, par exemple, le volume de transactions de vrac bio a diminué de 20%. La situation est un peu meilleure pour les AOP du Languedoc bio (ventes correctes sur les vins rosés et sur les blancs). Sur le salon Millésime Bio, un espace a été dédié au vrac en 2024, avec la dégustation d'échantillons de vins en vrac, ainsi qu'avec un mur d'annonces pour faciliter les relations entre acheteurs et vendeurs.

REUSSIR VIGNE N ° 321, 01/10/2024, 10 pages (p. 36-45)
réf. 318-076

Des crèmes innovantes créées par Horée

BERGOUGNOUX Cécile

Deux professionnels de la cosmétique, installés au biopôle de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme), ont conçu des crèmes pour le visage et le corps à base de fruits et légumes frais, bio, de saison et, si possible, locaux. Les produits sont diffusés sous la marque Horée, uniquement en ligne.

MONTAGNE (LA) N ° 14/01/2025, 14/01/2025, 1 page (p. 5)
réf. 318-077

Achats alimentaires : Les préoccupations environnementales sont en recul

BLÉHAUT Marianne / GRESSIER Mathilde /
PAQUET Nolwenn

Depuis 1988, le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) conduit des enquêtes sur les comportements et les attitudes alimentaires en France. L'analyse des données recueillies en 2021 et en 2023 montre une baisse des critères durables dans les motivations d'achats alimentaires. Ainsi, les proportions de personnes enquêtées qui sont incitées à acheter un produit alimentaire parce qu'il respecte le bien-être animal, présente des garanties écologiques ou est issu de l'agriculture biologique ont baissé respectivement de 8, 7 et 9 % entre ces deux années. La crise inflationniste en est une explication majeure. Ainsi, les motivations à choisir des produits revendiquant un respect de l'environnement sont moins marquées parmi les catégories socio-professionnelles les moins aisées. Par ailleurs, l'étude permet d'identifier trois types de consommateurs : les « engagés », qui allient aspirations et achats de produits plus durables et qui comptent le plus de personnes issues de catégories aisées ; les « éloignés », qui montrent une absence d'aspirations et de comportements d'achat durable et au sein desquels les ménages modestes sont surreprésentés ; et les « empêchés », qui voudraient avoir une consommation plus durable, mais ne le peuvent pas, notamment pour des raisons financières. Ceci confirme l'impact de la crise dans cette baisse de motivation à l'achat d'aliments durables. Cependant, ce n'est peut-être pas la seule raison. En effet, les chiffres montrent que même les plus engagés réduisent leurs aspirations à une alimentation durable : cela pourrait faire écho à la moindre sensibilité aux questions environnementales constatée les dernières années dans l'ensemble de la population.

<https://www.credoc.fr/publications/achats-alimentaires-les-preoccupations-environnementales-sont-en-recul>

CRÉDOC - CONSOMMATION ET MODE DE VIE N ° 337,
01/06/2024, 4 pages (p. 1-4)

réf. 318-079



Marché du vin bio en 2023 : tenir bon la barre

VITISBIO

Sur la base de chiffres de l'Agence BIO, l'article propose une analyse de la filière vin bio, en 2023, en France. Les volumes de vin bio produits en 2022 ont augmenté de 40% par rapport à 2021, atteignant 3,95 Mhl. Plus d'un tiers de la production de vin bio venait du Languedoc-Roussillon. 19% de la production bio a été déclassée et les stocks ont augmenté. Les ventes de vin bio ont particulièrement diminué en vrac, illustrant les difficultés liées aux ventes dans les GMS. En revanche, les commercialisations en direct, par des cavistes ou à l'export restent porteuses.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 318-116

Nouveaux produits : La désalcoolisation des vins bio avance

COISNE Marion

Le développement des boissons peu ou pas alcoolisées a entraîné la création de deux nouvelles catégories de vin par la réglementation européenne : vin désalcoolisé (moins de 0,5 degré d'alcool) et vin partiellement désalcoolisé (entre 0,5 et 8,5 degré d'alcool). Ces deux catégories sont, actuellement, inexistantes en bio pour des raisons techniques, à l'inverse de la bière sans alcool bio par exemple. A la demande de l'Allemagne, la méthode de désalcoolisation du vin bio par distillation à basse température est en cours d'étude par l'UE. En France, le Cnab (Comité national de l'agriculture biologique) a émis un avis favorable quant à la désalcoolisation du vin bio. Si la méthode étudiée est validée, le marché du vin bio sans alcool pourrait prendre de l'ampleur, mais demandera des ajustements techniques, car l'essentiel des arômes du vin sont liés aux molécules d'alcool. L'entreprise Ampelidae, dans la Vienne, comprend 85 ha de vignes en bio. Depuis quelques années, sa gamme de vins est complétée par une boisson sans alcool, aromatisée, à base de vin blanc bio désalcoolisé (la boisson ne peut pas être vendue sous la dénomination « vin »). Elle se conserve 2 à 3 ans.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 3 pages (p. 48-50)

réf. 318-125

Des cosmétiques issus de vos marcs de raisin

CHARLES Marie-Noëlle

Située dans la Drôme, l'entreprise Estampille utilise les marcs et les lies provenant de la vinification de vins bio pour produire des cosmétiques. Depuis 2022, l'entreprise s'approvisionne auprès de cinq domaines et produit des savons, des huiles et des crèmes. Estampille envisage, maintenant, de créer une gamme à partir de coproduits de brasserie ou de l'industrie du chocolat.

REUSSIR VIGNE N ° 318, 01/06/2024, 1 page (p. 51)

réf. 318-130



QUALITÉ

Dégustation de viande bovine Bio : Sauté de Très Jeunes Bovins mâles (Bouvibio) au comité de pilotage Proverbial de Laqueuille

LEGRAND Isabelle

Le projet Casdar Proverbial (2021-2024) visait à valoriser localement les bovins mâles biologiques issus d'élevages allaitants, en testant des itinéraires alternatifs (production de jeunes bovins de 12 mois et de bœufs rajeunis de 24-26 mois) pour produire de la viande bio à destination de la restauration collective. Outre l'acquisition de références sur ces nouveaux itinéraires de production, les viandes bio issues de ces fermes ont fait l'objet de dégustations en restauration collective afin de mesurer leur appréciation par un panel de consommateurs (adolescents, jeunes, adultes). L'un des tests réalisés, dont les résultats sont rapportés dans cette fiche, concernait la dégustation de viande de très jeunes bovins mâles, appelés Bouvibio, par les membres du comité de pilotage du projet, soit une vingtaine de convives. Une seule viande, préparée en sauté à la mexicaine, a été dégustée (pas de viande témoin). Elle a été très appréciée, avec des notes de satisfaction supérieures ou égales à 7 par 79 % des consommateurs avant dégustation et 73 % des convives après dégustation. Outre les aspects organoleptiques, les convives ont été interrogés sur les autres attentes qu'ils avaient vis-à-vis d'une telle viande. Une juste rémunération des producteurs, l'origine locale et la labellisation sous SIQO arrivent en tête.

https://idele.fr/proverbial/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F516281f-3b70-4112-acfe-6e700050f8d4&cHash=96b796a4131a17be52cf83ef60ba1e68
2023, 5 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 318-093

SANTÉ

Pesticides : Appel de 700 soignants : Une seule santé (One Health) : Les mots ont-ils encore un sens ?

ASSOCIATION ALERTE DES MÉDECINS SUR LES PESTICIDES

La santé des écosystèmes et celle des humains sont liées, c'est le concept d'une « seule santé ». Les impacts des pesticides sur la biodiversité, ainsi que sur la santé humaine ont été établis par deux expertises scientifiques, l'une par INRAE et l'autre par l'INSERM. Dans ce contexte, certaines mesures prises par le gouvernement, notamment l'arrêt de la réduction de l'usage des pesticides avec la mise en pause du plan Ecophyto, ont provoqué l'indignation. L'association Alerte des médecins sur les pesticides a lancé un appel à se mobiliser, signé par plus de 700 soignants, pour mettre en place plusieurs mesures : La protection des fœtus ; Une politique alimentaire qui n'ignore plus le risque toxique ; L'application pleine et entière de la réglementation européenne sur les pesticides ; La protection des riverains contre la dérive des pesticides ; La reconnaissance des préjudices subis par les professionnels.

https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/03/700-soignants-pesticides_vf.pdf
2024, 15 p., éd. ASSOCIATION ALERTE DES MÉDECINS SUR LES PESTICIDES

réf. 318-054



STATISTIQUES

Statistiques des oléagineux et plantes riches en protéines : 2023 - Edition 2024

TERRES UNIVIA

Ce rapport, réalisé par Terres Univia, rassemble des statistiques concernant des oléagineux et des plantes riches en protéines, en France, dans l'Union Européenne et dans le monde, pour l'année 2023. Les données relevées ciblent : Les surfaces, les rendements et les productions, ainsi que les exportations et les importations de graines oléagineuses, de protéagineux, de légumes secs et de fourrages déshydratés ; La production, les échanges et la consommation de tourteaux, d'olives et d'huiles végétales ; Le biodiesel ; Les prix de marché. Certaines parties sont spécifiquement ciblées sur l'agriculture biologique française : Surfaces de graines oléagineuses biologiques (p. 8) ; Surfaces 2023 de colza, tournesol, soja et lin biologiques (p. 9) ; Surfaces de pois, fèverole, lupin, lentille et pois chiche biologiques (p. 58) ; Bilans pois et fèverole biologiques (p. 59).

<https://www.terresunivia.fr/fichiers/publications/recueil-statistiques-2023.pdf>

2024, 70 p., éd. TERRES UNIVIA

réf. 318-041

Rapport du gouvernement au Parlement n ° 59 : Bilan statistique annuel 2023 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce rapport du Gouvernement au Parlement présente le bilan statistique annuel 2023 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective, établis conformément à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime. Les données recueillies viennent d'une campagne de télédéclaration réalisée en 2023 sur les valeurs d'achat 2022. La campagne de 2023 a reçu 65 % de télédéclarations supplémentaires par rapport à la campagne de 2022 (5176 télédéclarations en 2023, contre 3086 en 2022) ; cependant, plusieurs centaines de télédéclarants en 2022 n'ont pas refait de télédéclaration en 2023. Les résultats des deux campagnes ne sont pas comparables, en raison des différences en termes d'effectifs et de secteurs d'activités représentés. Dans cette campagne 2023, les objectifs EGAlim, c'est-à-dire s'approvisionner avec au moins 20 % de bio et 50 % de produits durables, ont été atteints par 4,7 % des télédéclarants. Le taux global des achats en bio est estimé à 13,1 % et le taux global des achats durables (bio inclus) est estimé entre 27,5 % et 29 %.

https://894795896-files.gitbook.io/~files/v0/b/gitbook-x-prod.appspot.com/o/spaces%2F-MSCF7Mdc8yfeljMxMZr%2Fuploads%2FbEQa5jADHE8IP17X4lg4%2FBilan%20statistique%20EGALIM%202023_macantine.pdf?alt=media&token=2b11edf6-0b82-4d1c-8cea-ce2ab95d712f

2023, 64 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

réf. 318-046



Graph'Agri 2024 : Agriculture ; Forêt ; Pêche ; Alimentation ; Industries agroalimentaires ; Environnement ; Territoire

BEAUFILS Françoise / AMBIAUD Eric /
APICELLA Laurent / ET AL.

La collection Graph'Agri apporte des informations statistiques dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, du territoire, de l'environnement, de l'alimentation, de la pêche et des industries agroalimentaires. Les données recueillies sont comparées entre les différentes régions françaises, mais également au niveau européen. Dans les pratiques de culture et d'élevage, la bio est abordée à plusieurs reprises (comparaison IFT entre pommes bio et non bio et entre parcelles viticoles bio et non bio ; part des surfaces bio par vignoble ; les élevages de poulets sous signe de qualité ; les aides pour l'agriculture biologique ; le bio contrôle et les produits UAB). Une page est consacrée à la consommation de produits bio en 2023 et une autre aux chiffres de la bio en France. Concernant la répartition des aides pour l'agriculture biologique, celle-ci est inégale et près des trois quarts des aides bio sont concentrées sur la moitié des régions, et orientées vers les exploitations de grandes cultures et d'autres cultures, suivies par les élevages de bovins. 83 % des produits bio consommés en France sont produits dans le pays.

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2024Integral/GraphAgri_2024_accessible.pdf

2024, 224 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

réf. 318-052



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

L'agriculture française est-elle privée de pesticides ? Générations Futures rétablit la vérité

GÉNÉRATIONS FUTURES

En novembre 2024, à la suite des manifestations agricoles, l'utilisation des pesticides en France faisait débat, notamment vis-à-vis de la concurrence avec les autres pays de l'UE. En réponse, l'association Générations Futures a analysé le nombre de substances actives autorisées en France, en comparaison avec les autres pays de l'UE. Selon les données de la base européenne EU Pesticides Database, le nombre de substances actives pesticides autorisées en France se classe parmi les plus élevés d'Europe : 2ème pour le nombre total de substances actives pesticides disponibles (296), derrière l'Italie (301) et devant l'Espagne (293) ; 1ère lorsqu'on se limite aux pesticides stricto sensu (en excluant les microorganismes et les synergistes, substances qui augmentent l'efficacité d'un autre produit), avec 260 substances actives autorisées, surpassant l'Italie (257) et l'Espagne (251). L'analyse montre également que la France est le pays européen ayant accordé le plus de dérogations de 120 jours pour des pesticides spécifiques, avec 72 dérogations sur les 12 derniers mois, devant l'Allemagne (61) et l'Autriche (41).

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/11/fact-checking-pesticides-autorises-en-france.pdf>
2024, 10 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 318-019

Métabolites de pesticides : Générations Futures dévoile la partie immergée de l'iceberg

GÉNÉRATIONS FUTURES

En France, près des deux tiers des volumes prélevés pour l'eau potable sont issus de captages souterrains. Selon un article du journal Le Monde, publié en mai 2024, des pesticides (et leurs métabolites) étaient détectés dans 97% des stations de contrôle des eaux souterraines, et au-delà des normes de potabilité pour 20% des stations. De plus, l'association Générations Futures explique qu'un certain nombre de pesticides et de métabolites ne sont pas suivis : sur les 300 substances actives autorisées en France, seuls 33 métabolites sont suivis aujourd'hui. Sur la base de travaux de l'Anses, Générations Futures met en avant une liste de 39 substances actives et de 79 métabolites associés, dont les concentrations dans les eaux souterraines pourraient dépasser 0,1 µg/litre. Selon Générations Futures, parmi ces 79 métabolites, 56 n'ont fait l'objet d'aucun suivi entre 2022 et 2023, en France. Générations Futures appelle, ainsi, à revoir la méthodologie de suivi des métabolites, à améliorer la communication entre l'Anses et les services de contrôle (DGS, ARS) et à prendre en compte, dès à présent, les étalons analytiques disponibles pour certains de ces métabolites.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/10/dossier-metabolites-iceberg-vf-online.pdf>
2024, 35 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 318-022



Caractérisation de l'impact sur les activités d'élevage des antennes téléphoniques, installations électriques et éoliennes : Rapport n ° 23024

CLÉMENT Thomas / TREMBLAY Dominique

Une enquête, menée durant l'été 2023, s'est intéressée aux éleveurs de France métropolitaine dont l'exploitation se situe à moins de 2 km d'antennes relais ou d'installations électriques et éoliennes. Dès les années 1990, des perturbations dans des élevages situés à proximité de lignes électriques à haute tension ont été signalées par les éleveurs. Depuis le développement des communications téléphoniques, les signalements concernent également les antennes relais. Le rapport analyse les témoignages des éleveurs et propose des voies de recherche afin de mieux appréhender les facteurs pouvant mener à de potentielles perturbations des élevages exposés.

https://www.reussir.fr/sites/portail-reussir/files/2024-04/cgaaer_23024_rapport_final_25_janvier_2024_20240128_rapport_23024.pdf

2023, 152 p., éd. CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

réf. 318-042

Ovicarbone : Six leviers pour une production d'agneaux « bas carbone »

SAGOT Laurence

Sur le site d'innovation et de recherche du Mourier (Haute-Vienne), une étude pluriannuelle a été conduite sur l'amélioration de l'empreinte carbone de l'élevage ovin viande. Six leviers ont été mis en place à partir de 2021 et cette fiche présente les résultats obtenus après 3 années de suivi. Ces leviers visent : à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) par la réduction de la durée de présence des animaux en bergerie (amenant à une baisse de la consommation de concentrés, de fourrages conservés et de la production de fumier) ; à stocker plus de carbone. Ainsi, pour le stockage, 100 m de linéaires de haies ont été implantés chaque année, de 2021 à 2023. Pour la diminution des émissions de GES par une moindre présence des animaux en bâtiment et/ou par une consommation moindre de concentrés, la durée des luttages a été réduite (de 2 cycles à 1 cycle) ; les mises bas ont été avancées au printemps (de 15 jours selon les aléas climatiques) ; des semis de colza fourrager ont été réalisés pour finir les agneaux à l'herbe ; le pâturage hivernal chez des voisins a été mis en place pour une partie des agnelles et des brebis (sur des prairies implantées à l'automne par des éleveurs de bovins allaitants) et les rations ont été optimisées en tenant compte au mieux des besoins des animaux et de la qualité des fourrages conservés (identifiée par analyse). Le suivi montre des résultats positifs : plus d'agneaux produits, moins de concentré consommé, une empreinte carbone nette améliorée de 22 %, en moyenne, sur les 3 ans et une marge brute à la brebis « très correcte ». L'étude se poursuit sur 2024 et 2025.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F04ccb561-6413-461c-a466-baf2a39020d3&cHash=7891bd0dd8c7f4d8660bf7e480776c5b

2024, 10 p., éd. CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 318-074



S'adapter au changement climatique dans les filières agricoles : un défi à relever avec les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)

ADEME / OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ /
LANGEVIN & ASSOCIÉS

Les effets du changement climatique sont visibles à la fois sur la biodiversité et sur les milieux agricoles, deux espaces eux-mêmes intimement liés par leurs bénéfices et impacts l'un sur l'autre. Pour y faire face au mieux, des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) peuvent être mobilisées, s'appuyant sur les milieux naturels et semi-naturels, ainsi que sur la faune et la flore. Ces solutions sont définies comme des pratiques agricoles qui, tout en optimisant la résilience des exploitations, sont favorables à la biodiversité. A titre d'exemple, de nombreuses pratiques utilisées en agriculture biologique sont considérées comme telles. Dans ce document, réalisé dans le cadre du projet ARTISAN, douze expériences sont présentées, dont le choix de semences paysannes en agriculture biologique, mais aussi l'exploration d'itinéraires techniques agroécologiques, la plantation de haies, la restauration de la qualité des sols et la lutte contre l'érosion, la gestion pastorale ou encore l'agroforesterie.

<https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique/7559-s-adapter-au-changement-climatique-dans-les-filières-agricoles-un-defi-a-relever-avec-les-solutions-d-adaptation-fondatees-sur-la-nature-safn.html>

2024, 76 p., éd. ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

réf. 318-094

Haie bocagère et biodiversité : Gestion durable de la haie : Protéger l'existant

TARSIGUEL Laura

Malgré des programmes de replantation des haies, tels que Breizh Bocage, une étude de la DRAAF Bretagne montre que la quantité de haies stagne en Bretagne (+ 0% depuis 2008). La préservation du bocage existant, en quantité et en qualité, apparaît ainsi comme un enjeu majeur. En effet, les haies abritent une grande biodiversité (dont des auxiliaires des cultures), protègent les animaux d'élevage, stabilisent le sol, filtrent l'eau, etc. Une haie en bon état doit être multi-strates (herbacée, arbustive, arborée), être connectée au maillage bocager, avoir un ourlet herbacé de 1 m et mesurer au minimum 3 m de largeur. La densité optimale de haie serait de 140 mètres linéaires par hectare. L'entretien des haies n'a pas besoin d'être trop régulier, au risque de les abîmer et de surconsommer du carburant. Le passage d'une épareuse, qui permet d'entretenir l'ourlet herbacé, est à réaliser de préférence tard dans la saison. Le passage d'un lamier permet d'entretenir les strates ligneuses, en faisant attention à ne pas blesser les troncs et à ne pas couper plus d'un tiers des branches, au risque de trop fragiliser les arbres. L'AFAC, association sur l'agroforesterie, propose un guide complet pour la taille des haies. Les haies récemment plantées sont à tailler manuellement. Une haie bien entretenue peut devenir une source de bois de chauffage. Les haies peuvent être financées par la MAEC Haie (0,8 € par mètre linéaire).

SYMBIOSE N ° 305, 01/11/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 318-038



Jachères mellifères : Les projets fleurissent en grandes cultures

CHOUPAULT Sarah

La mise en place de jachères mellifères (bandes fleuries) sur les surfaces agricoles est un moyen de lutter contre la chute de la biodiversité. Ces bandes fleuries ont les mêmes fonctions que les couverts végétaux (structure et fertilité des sols, gestion des adventices, etc.), mais permettent, en plus, de nourrir et d'abriter de nombreux animaux, dont les insectes pollinisateurs. Il existe différents types de mélanges, à adapter selon les conditions pédoclimatiques et selon les objectifs de la ferme, notamment par rapport à la durée de la bande fleurie (de une saison à 5 ans). La MAEC Eau encadre la culture de ces bandes fleuries : minimum 5 espèces mellifères et aucune intervention entre la mi-avril et la mi-octobre. Les jachères mellifères peuvent être placées dans des zones difficilement cultivables, en inter ou en intraparcélaire, etc. Il est conseillé de leur laisser au moins 3 m de large et de les connecter à d'autres milieux naturels (lisière, prairie, etc.). Le semis s'effectue au printemps, avec un semoir à céréales ou à la volée, et la bande peut être fauchée à l'automne. Des essais ont été menés sur la ferme bio en polyculture-élevage-apiculture La Grange aux abeilles, gérée par Stéphanie et Martial Vivier, dans les Côtes d'Armor. Six mélanges mellifères ont été testés, avec des résultats encourageants.

SYMBIOSE N ° 305, 01/11/2024, 4 pages (p. 24-27)

réf. 318-039

AGRICULTURE DURABLE

Quels actifs avec quelles compétences pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? : Des enjeux majeurs d'emploi et de formation à anticiper

GARCIA COUILLAUD Marie / HAYNES Florence / MARTIN Vinciane / ET AL.

The Shift Project est une association française qui travaille sur les transitions de société liées au climat et aux énergies. Un rapport dédié à l'agriculture (« Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ») a déjà été publié. En complément, un groupe de travail s'est intéressé à l'accompagnement aux transitions de l'emploi, de la formation et des compétences agricoles. Ce groupe de travail montre que l'agriculture française a besoin de renouveler ses actifs d'ici 2050 et, pour cela, doit devenir plus attractive, au niveau de la rémunération, des conditions de travail et du respect des valeurs des nouveaux arrivants. Selon ce groupe de travail, une transition agroécologique française adaptée devrait augmenter la production maraîchère et diminuer l'élevage, avec des conséquences sur le nombre d'actifs dans ces deux secteurs. L'effet sur l'emploi de la mise en place de pratiques agroécologiques n'est pas évident à quantifier. Intégrer plus de transformation à la ferme pourrait être un vecteur d'emplois. D'autres facteurs sont discutés : mécanisation, répartition du travail, rémunération, etc. Au sujet des compétences nécessaires à cette transition agroécologique, les acteurs de la filière devront appréhender des pratiques agricoles plus durables : approche systémique, agroforesterie, gestion de l'eau sous contraintes, etc. La formation agricole (initiale, continue, informelle) doit donc évoluer pour se mettre à jour, pour s'adapter aux personnes non issues du milieu agricole et pour former à des pratiques non encore valorisées économiquement. Cette transition de l'emploi et des compétences agricoles requiert une planification de la formation agricole nationale, alignée avec les politiques agricoles et avec des moyens suffisants. L'ensemble des acteurs de la filière doivent être mobilisés afin de changer le modèle agricole en profondeur : meilleure rémunération, meilleures conditions de travail.

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/12/Rapport-emploi-et-formation-agricoles.pdf>

2024, 84 p., éd. THE SHIFT PROJECT

réf. 318-023



Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? : Planifier un déploiement mesuré

LEROUX Corentin

The Shift Project est une association française qui travaille sur les transitions de société liées au climat et aux énergies. Un rapport dédié à l'agriculture (« Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ») a déjà été publié. En complément, un groupe de travail s'est intéressé à l'intégration et à la compréhension de leviers technologiques. Dans un premier temps, ce document cartographie les innovations technologiques agricoles associées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique : optimisation de l'alimentation animale, solutions numériques collaboratives pour la gestion des ravageurs, agro-équipement paysan de désherbage mécanique, etc. Plusieurs freins et verrouillages technologiques sont expliqués : la dépendance aux technologies, l'évaluation de l'impact environnemental de la technologie, l'adaptation réelle de la technologie au système agricole, etc. Le groupe de travail a développé une méthode qui permet d'analyser une innovation agricole (opportunités, risques) et de projeter cette innovation dans une ferme. Des cas concrets de technologies sont exposés et analysés au regard de différents profils d'agriculteurs : l'optimisation des apports azotés, la robotique électrique de désherbage... La dernière section du document propose un cadre plus global pour la mise en œuvre des technologies agricoles : penser les technologies au service de scénarios de transition ; combiner les différentes formes d'innovation ; adopter un principe de sobriété ; adopter un principe de précaution pour limiter les risques ; outiller l'ensemble des systèmes agricoles, sans chercher à standardiser ; raisonner à plusieurs échelles ; anticiper les nouvelles compétences à développer ; favoriser les croisements interdisciplinaires ; suivre l'adoption des technologies dans les fermes.

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/RF-Agri-Technologies-DEF.pdf>

2024, 85 p., éd. THE SHIFT PROJECT

réf. 318-024

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les chiffres de la bio : Quelle est la dynamique d'engagement en 2023 ?

JULLIARD Sébastien

L'agriculture bio, en Bretagne, a particulièrement augmenté entre 2016 et 2020. Néanmoins, depuis 2022, cette croissance ralentit et, en 2023, les surfaces bio bretonnes ont même diminué de 1,3%, malgré une augmentation du nombre de fermes bio de +1,8%. En 2023, la majorité (4/5) des nouvelles fermes bio sont des installations, alors qu'en 2018, la majorité (2/3) était des conversions de fermes conventionnelles. En Bretagne, les nouvelles fermes bio sont particulièrement engagées dans des productions végétales spécialisées (maraîchage, PPAM, arboriculture, viticulture), avec de plus petites surfaces, ce qui explique la diminution des surfaces bio malgré l'augmentation du nombre de fermes bio. L'élevage bio est, en revanche, bien pénalisé, avec une diminution du nombre d'éleveurs (à 31% d'arrêts de certification pour les éleveurs de ruminants et 25% pour les éleveurs de monogastriques en 2023). Au niveau des aides à l'installation, 35% des installés bio ont plus de 40 ans et ne peuvent pas toucher les aides DJA. En 2023, la transmission des terres agricoles bio bretonnes pose également question, puisque 38% des surfaces bio ont été reprises en conventionnel, contre 3% en 2020.

SYMBIOSE N ° 304, 01/10/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 318-002



Le portrait du mois : Un label à croquer

LEDREUX Amandine

Dans les Côtes d'Armor, Pascale et Xavier Doussinault produisent des fruits, en bio, sur 6 ha. La ferme dispose d'un verger de pommiers de 3 ha, et d'une production de groseilles, kiwis, rhubarbe, etc. La production annuelle comprend 40 à 45 t de pommes et 20 000 bouteilles de jus, vendues en circuits courts (vente directe, magasins bio locaux, restauration collective, etc.). La ferme est également engagée dans le label Fnab, qui valorise des pratiques supplémentaires au label bio, notamment au niveau social et biodiversité. Ce label se base sur un accompagnement par le Gab local et des audits menés par Ecocert. Pour obtenir ce label, Pascale et Xavier ont notamment travaillé sur les conditions de travail et de rémunération des salariés sur leur ferme. Le label leur a également permis de mieux formaliser et structurer leur stratégie de préservation de la biodiversité. De plus, cet engagement en faveur de la biodiversité se traduit par l'implication de la ferme dans l'association Paysans de Nature.

SYMBIOSE N ° 304, 01/10/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 318-003

Ces villes qui ouvrent de nouveaux champs

NIONCEL Claire

En France, plusieurs villes accompagnent la réinstallation d'une agriculture de proximité, principalement maraîchère. L'agglomération de Laval (Mayenne), engagée dans le projet national « Quartiers fertiles », met à disposition 18 ha de terres agricoles. Plusieurs villes, comme Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) ou Vannes (Morbihan), ont mis en place une régie communale agricole, qui leur permet de produire des fruits et légumes bio pour leur restauration collective. L'agglomération de Lorient, dans le Morbihan, sanctuarise le foncier agricole en l'intégrant dans ses documents d'urbanisme (PLU, Scot) et en accompagnant financièrement les installations agricoles et les conversions en bio. La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ceinture verte Pays de Béarn, regroupant des collectivités et des acteurs agricoles (Chambre d'agriculture, Civam, etc.), met à disposition des fermes maraîchères équipées (2 ha, dont 1 500 m² sous serre) avec un appui technique, pour faciliter l'installation de maraîchers hors cadre familial.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 451, 01/07/2024, 3 pages (p. 6-8)

réf. 318-012

Environmental Assessment of Local Food Policies through a Territorial Life Cycle Approach

Évaluation environnementale des politiques alimentaires locales par une approche territoriale du cycle de vie (Anglais)

LULOVICOVA Andrea / BOUISSOU Stephane

Les instances de gouvernance locales et régionales jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de durabilité liés à l'alimentation, grâce à la reterritorialisation de l'agriculture. Si l'impact environnemental de ces politiques ne peut être réduit à la diminution des kilomètres parcourus par les aliments, de nombreux goulets d'étranglement méthodologiques empêchent d'en estimer tout le potentiel. Dans cet article, une analyse territoriale du cycle de vie est adaptée et utilisée pour comprendre l'impact des politiques alimentaires locales, de l'amont à l'aval. Cette analyse est réalisée en évaluant l'impact des activités de production et de la consommation alimentaire d'un territoire avant et après la mise en œuvre des politiques alimentaires locales. Pour évaluer la faisabilité de la méthodologie, la municipalité de Mouans-Sartoux (Sud-Est de la France), engagée dans des politiques alimentaires locales depuis vingt ans, a été choisie. Quatre catégories d'impacts sont modélisées : le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources fossiles, la consommation d'eau et l'utilisation des sols. Les résultats montrent que les politiques alimentaires locales entraînent des changements directs et indirects dans les pratiques agricoles et de vente au détail, mais aussi que les transformations les plus importantes sont réalisées par les habitants, principalement en diminuant leur consommation de viande et de produits ultra-transformés. L'ensemble de ces actions permet de réduire l'impact environnemental du système alimentaire local de 7 à 19 %. Ces résultats démontrent l'efficacité de la méthode pour fournir une évaluation environnementale holistique à une échelle territoriale, ainsi que l'efficacité environnementale de l'intervention des collectivités locales dans les questions liées à l'alimentation.

<https://doi.org/10.3390/su15064740>

SUSTAINABILITY N ° Vol. 15, n ° 6, 01/03/2023, 20 pages (p. 1-20)

réf. 318-016



Observatoire des accompagnements à l'installation et à la transmission

RESEAU CIVAM

Les Civam accompagnent des installations et des transmissions agricoles. En 2024, une étude auprès de 375 porteurs et porteuses de projets et auprès de 75 transmetteur.ices a permis de déterminer le profil des personnes accompagnées par les Civam, en comparaison avec les résultats nationaux. Avec les Civam, les porteurs et porteuses de projets sont, en moyenne, des personnes plus âgées, plus souvent non issues du milieu agricole et plus souvent des femmes. En général, les installations suivies par les Civam sont également suivies par au moins une autre structure. Les méthodes d'accompagnement sont variées, en individuel, en collectif, via des formations, etc. Au niveau des projets d'installation, le maraîchage est la production la plus représentée (32% des projets), suivi des bovins lait et des cultures spécialisées (arboriculture, PPAM, horticulture). 23% des installations incluent une activité secondaire : transformation, accueil à la ferme ou vente. Les projets accompagnés par les Civam sont à 64% concernés par une labellisation Bio ou Nature et Progrès, contre 19% des installations nationales. Concernant le profil des transmetteur.ices accompagné.es par les Civam, il s'agit en majorité d'hommes, sur des fermes labellisées bio pour 43% d'entre eux et principalement éleveurs (bovins lait, volailles, bovins viande). L'accompagnement des transmissions inclut des enjeux humains forts, au-delà d'une simple transaction financière.

https://www.civam.org/?download_file=17278&key=e2a6a1ad-34f3-4687-b603-10a7e562e049&free=1
2024, 6 p., éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 318-017

Projets alimentaires territoriaux (PAT) et Bio

FRANCE PAT

France PAT est une plateforme nationale dédiée à la mise en réseau des projets alimentaires territoriaux (PAT), en France. Dans ce document, France PAT analyse les liens entre les PAT et la bio. Sur 451 PAT, 14 sont orientés bio. En général, ces PAT comprennent une plus grande diversité de partenaires que les autres PAT, notamment environnementaux et agricoles (Gab, Terre de Liens, Civam, etc.). En plus, ces PAT sont souvent liés à une collectivité labellisée Territoire Bio pilote (label FNAB). En général, les PAT orientés bio s'appuient sur la loi EGAlim pour chiffrer leurs objectifs (minimum 20 % de bio en restauration collective) et portent également des objectifs d'augmentation de la SAU en bio. D'autres actions peuvent être mises en place : formation des élu.es, gestion foncière, mise en place de plateforme de distribution, etc. Selon les acteurs interrogés, le succès des PAT bio repose sur une forte capacité à fédérer et à faire échanger une grande diversité d'acteurs du territoire, ainsi que sur la mobilisation, par le PAT, de financements favorables à la bio. Pour pérenniser ces PAT bio, il faudrait assurer le respect de la loi Egalim par les collectivités (contractualisation avec les producteurs), pérenniser les financements, que les collectivités interviennent aussi sur les filières longues.

https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/12/FRANCE-PAT-Focus_PAT_et-Bio.pdf
2024, 8 p., éd. FRANCE PAT

réf. 318-025



Programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) : Le portage politique des transitions agricoles et alimentaires territoriales ; Recommandations pour les financeurs et accompagnateurs de démarches de transition ; Quels leviers pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires ?

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire)

En France, le programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) a accompagné neuf collectifs locaux, de 2020 à 2024, dans le cadre de leur transition agricole et alimentaire. A l'issue de ces accompagnements, plusieurs enjeux majeurs ont été identifiés et ont fait l'objet de synthèses. La première synthèse, « Le portage politique des transitions agricoles et alimentaires territoriales », vise à outiller les élus, en mettant en avant plusieurs formes de portage politique et d'interactions entre élus, techniciens et citoyens. La deuxième synthèse, « Recommandations pour les financeurs et accompagnateurs de démarches de transition », propose un cadre méthodologique pour un accompagnement territorial solide, de la construction de la stratégie jusqu'à l'évaluation des pratiques, en passant par la gouvernance et le pilotage d'un réseau. La troisième synthèse, « Quels leviers pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires ? », expose un ensemble de recommandations, à l'intention des parlementaires et des élus, à travers trois grands axes : affirmer le rôle des collectivités territoriales ; appréhender les spécificités d'un territoire ; créer une dynamique locale, transversale et multipartenariale.

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

2024, 14 p. + 8 p. + 24 p., éd. FONDATION DANIEL & NINA CARASSO / AGROPARISTECH

réf. 318-027

Programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) : 4 Fiches actions : Cohésion et justice sociale ; Agroécologie ; Démocratie alimentaire et gouvernance ; Collectivités et acteurs économiques

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire)

En France, le programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) a accompagné neuf collectifs locaux, de 2020 à 2024, dans le cadre de leur transition agricole et alimentaire. A l'issue de ces accompagnements, plusieurs fiches actions ont été éditées. Ces fiches définissent des grandes notions, proposent des méthodologies simples à mettre en place et s'appuient sur des témoignages d'acteurs et d'actrices des différents territoires suivis par le programme TETRAA. Une première fiche présente les leviers des collectivités pour agir sur l'accès de tous à une alimentation durable. La deuxième fiche introduit les principes de l'agroécologie, son intérêt face au changement climatique et le rôle que peut jouer une collectivité sur le développement de ce système agricole. La troisième fiche aborde les concepts de démocratie et de gouvernance alimentaires, et des clés sont proposées pour mettre en place des gouvernances partagées et territorialisées. La quatrième fiche analyse le rôle des acteurs économiques du territoire et les leviers disponibles des élus pour réussir à mobiliser ces acteurs.

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

2024, 6 p. + 10 p. + 13 p. + 14 p., éd. FONDATION DANIEL & NINA CARASSO / AGROPARISTECH

réf. 318-028



Programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) : Comptes-rendus issus de formations des élus

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire)

En France, le programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) a accompagné neuf collectifs locaux, de 2020 à 2024, dans le cadre de leur transition agricole et alimentaire. Dans le cadre de ce programme, les comptes-rendus de deux formations destinées aux élus sont disponibles ("Le rôle central de l'élu et les déterminants du changement" et "Agriculture et alimentation durable : Comment agir en tant qu'élu"). Ces comptes-rendus présentent le programme TETRAA, exposent les grandes notions liées aux transitions alimentaires et reviennent sur les ateliers d'échanges et les visites effectuées durant les formations. Les ateliers de la formation, à Arras, ont notamment permis de discuter de restauration collective, de développement des filières locales et de gouvernance alimentaire territoriale. Les visites comprenaient un site de restauration municipale, une ferme maraîchère et une commune (Loos-en-Gohelle). La formation à Mont-Dauphin, dans les Hautes-Alpes, a permis d'identifier les compétences des collectivités locales (foncier, restauration collective, préservation des ressources naturelles, etc.), mais également de comprendre les enjeux plus globaux sur les marchés et la politique agricole européenne. Cette formation a aussi insisté sur les moyens disponibles pour mobiliser et fédérer les différents acteurs locaux (habitants, élus, entreprises, etc.). Les visites comprenaient un parc naturel régional, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) foncière, un abattoir local et une coopérative laitière.

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

2024, 32 p. + 19 p., éd. FONDATION DANIEL & NINA CARASSO / AGROPARISTECH

réf. 318-029

Communication en circuit court : 3% du chiffre d'affaires : Osez investir dans la com'

CHABAUD Léonie

La communication est un outil d'amélioration des ventes en circuits courts. Le minimum s'avère être l'installation de panneaux signalétiques à proximité du point de vente (en général, la ferme), afin d'attirer et de faciliter la venue des clients. Un repère sur google maps est un moyen simple d'améliorer la visibilité de la ferme. L'animation des réseaux sociaux peut également améliorer la visibilité du point de vente, mais demande du temps. Prévoir un calendrier de publications peut faciliter le travail. La volonté de publier des photos peut justifier d'appeler un photographe professionnel, en prestation, pour se créer une banque d'images qualitatives, comme en témoigne la ferme bio Les champs du possible (Ille-et-Vilaine). La ferme bio de la Hubaudière, en Ille-et-Vilaine, a même embauché une chargée de communication (5h par semaine, en CDI). Agrobio 35 propose de mutualiser les outils de communication (achat de panneaux, liste d'adresses d'experts, etc.) et chapeaute un groupe de travail dédié.

SYMBIOSE N ° 305, 01/11/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 318-036

Réenchantons l'élevage : Construire un abattoir à la ferme, première !

RICHARD Samuel

Un abattoir a ouvert ses portes à la ferme du Soleil levant (Rhône), où sont élevées des brebis laitières en biodynamie. L'éleveur souhaitait éviter de stresser ses animaux en fin de vie en les envoyant dans un endroit qu'ils ne connaissaient pas, ce qui pouvait également faire baisser la qualité de la viande. Aujourd'hui, il a passé un certificat RPA, lui permettant de mettre à mort les animaux de son cheptel. Seuls les agneaux de moins de 12 mois sont abattus à la ferme ; les brebis de réforme sont envoyées à l'abattoir d'Andrézieux Bouthéon. La ferme du Soleil levant a été accompagnée par le groupe de l'ADDEAR de la Loire et du Rhône, dont fait partie l'éleveur. La DDPP (Direction départementale de la protection des populations) a bien accueilli le projet et, après la première séance d'abattage sous supervision de la cheffe de service de la DDPP, l'éleveur a reçu l'agrément dérogatoire de trois mois, afin d'apporter les dernières modifications nécessaires pour améliorer son abattoir et la mise à mort des animaux.

BIODYNAMIS N ° 126, 01/07/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 318-060



Dossier : Un monde agricole multiple

HERMELIN Jules / CHAPELLE Sophie /
THOMAS Jean-Marc

La notion d'unité du monde agricole, en partie héritée des mouvements agraires du 19ème siècle et de leur évolution en corporation après la seconde guerre mondiale, est à la base, notamment, des politiques agricoles. Or, aujourd'hui, le monde agricole est divers, mais aussi « de plus en plus polarisé, de plus en plus fracturé, de plus en plus inégalitaire ». Il faudrait plutôt parler des agricultures que de l'agriculture. Partir du constat que les agriculteur.ices ne constituent pas un monde social homogène peut permettre une meilleure prise en compte des réalités et des difficultés que traverse le monde agricole, mais aussi des transitions en cours (féminisation, déclin du modèle familial, développement des formes sociétaires et du travail délégué, agroécologie...), afin d'amener vers une nouvelle révolution agricole, non pas « numérique, robotique et génétique », mais « sociale et écologique » ; ou sinon, au rythme actuel où vont les choses, 2035 comptera, en France, 30 % de moins de fermes qu'en 2020.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 407, 01/07/2024, 8 pages
(p. I-VIII)

réf. 318-078

Bio-portrait : Pain Bobier : "Du bon, du beau et sans biais aucun !"

CHALOM Catherine

Depuis 2013, la boulangerie Maison Bobier est sous mention Nature & Progrès et propose des pains au levain de qualité. Aucune levure et peu d'intrants sont présents dans les pains Bobier, qui sont tous au levain de seigle et à la farine bio (blé, mélanges de blés, grand épeautre, seigle, méteil, petit épeautre) achetée à des meuniers locaux, le tout permettant d'avoir des produits finis plus sains. Rémy Bobier, le boulanger de Maison Bobier pratique le micro-ensemencement et la fermentation lente à température ambiante, ce qui permet de diminuer la quantité de levain. 300 kg de pains sont produits chaque semaine, pour être vendus en direct : 20 % des pains sont vendus à la boutique et 80 % sont vendus, deux fois par semaine, au marché de Vernon.

NATURE & PROGRES N ° 149, 01/10/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 318-062

ENVIRONNEMENT

Rapport Planète Vivante 2024 : Un système en péril

ABDELLI Maud / ABRAHAM Zach / ANDRADI-
BROWN Dominic / ET AL.

Depuis 1998, le Rapport Planète Vivante mesure l'état de la biodiversité sur la planète. Entre 1970 et 2020, l'effectif moyen des populations d'animaux sauvages suivies a diminué de 73 %. Les espèces d'eau douce sont les plus affectées, avec une baisse des populations de 85 %, suivies des espèces terrestres et des espèces marines, dont les populations ont diminué respectivement de 69 % et 56 %. Les déclin de populations les plus rapides sont observés en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec une baisse alarmante de 95 %, puis en Afrique (76 %), en Asie et dans le Pacifique (60 %). De multiples points de bascule mondiaux – des changements qui s'auto-alimentent, une fois un certain seuil atteint, provoquant des bouleversements importants et potentiellement irréversibles – risquent d'apparaître si rien n'est mis en place pour les éviter et auraient de lourdes conséquences sur l'humanité, ainsi que sur la plupart des espèces. Les objectifs mondiaux en matière de climat, de biodiversité et de développement ne sont pas atteints. Il est nécessaire de repenser les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers mondiaux, qui sont actuellement facteurs de changement climatique et de dégradation de l'environnement.

<https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-10/Rapport%20Planete%20Vivante%202024%20-%20WWF%20France.pdf>
2024, 94 p., éd. WWF INTERNATIONAL / SOCIETE ZOOLOGIQUE DE LONDRES (ZSL)

réf. 318-051



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

Manger Bio : Hautes-Pyrénées : Où trouver des produits bios ? : Edition 2024/2026

GAB 65 / BIO OCCITANIE

Dans les Hautes-Pyrénées, en 2023, 463 fermes étaient engagées en bio, ce qui représentait une augmentation de 8,2 % par rapport à 2022 et ce qui correspondait à 11,5 % des fermes du département. Cet annuaire regroupe 113 producteurs, artisans, transformateurs et distributeurs en agriculture bio répartis sur les Hautes-Pyrénées. Ces acteurs sont regroupés par zone géographique. Pour chacun, sont indiqués les productions, ainsi que les circuits courts utilisés pour la commercialisation. Une liste de marchés complète le document.

[https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/](https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/GuideBio65_2024-1.pdf)

[GuideBio65_2024-1.pdf](https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/GuideBio65_2024-1.pdf)

2024, 13 p., éd. GAB 65 / BIO OCCITANIE

réf. 318-049

ÉCONOMIE

"Chaque unité de produit doit porter une partie des coûts de la ferme"

CHARPENET Virginie

Dans cette interview, une conseillère de la structure Bio en Normandie présente l'outil "prix de revient", développé par la FNAB quinze ans auparavant. Cet outil, adapté à toutes les productions et à tous les circuits de commercialisation, permet à un agriculteur ou à un futur agriculteur d'évaluer un prix de revient lui apportant une juste rémunération et assurant la pérennité économique de son exploitation.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 391, 01/06/2024, 1 page (p. 34)

réf. 318-095

ÉTRANGER

Maison Viticole Schmit-Fohl : Un vent de jeunesse sur le petit pays des grands vins

FURET Arnaud

La Maison viticole Schmit-Fohl, au Luxembourg, comprend 14,5 ha de vignes en bio. Elle produit 100 000 à 110 000 bouteilles par an, avec une équipe de 2 associés et 3 salariés. Historiquement, le domaine produisait du vin en vrac, mais il a opéré une évolution vers plus de qualité depuis quelques années. Contre le mildiou, les vignerons utilisent, en moyenne, 1,2 à 1,7 kg/ha de cuivre les années faciles, mais ils ont utilisés 3,8 kg/ha en 2024, année pluvieuse. Ces traitements sont accompagnés de mesures de prophylaxie : effeuillage en fin de saison, contrôle de l'enherbement en interrang, etc. Le domaine peut compter sur des saisonniers expérimentés, fidèles au domaine depuis 10 à 15 ans. Typique des vins de Moselle, le domaine est spécialisé dans le vin blanc et le crémant.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 5 pages (p. 34-38)

réf. 318-122



POLITIQUE AGRICOLE

Ces collectivités qui inventent une démocratie alimentaire

BAUDET Juliette / REVUELTA Inès /
VEYRAT Stéphane

Dans de nombreuses collectivités, les élus locaux ont décidé d'introduire le bio dans les cantines et, ainsi, de commencer à changer leurs pratiques en cuisine, avec davantage de produits locaux, frais et de saison, la mise en place de menus végétariens et la suppression des produits très transformés. Cette nouvelle forme de politique publique alimentaire prend le nom de démocratie alimentaire. A travers ce livret, Un Plus Bio, association fédératrice d'élus locaux engagés pour une alimentation bio et locale, partage sa vision de la démocratie alimentaire, le développement de cette dernière sur les territoires, ainsi que des propositions pour pousser d'autres acteurs des territoires à adopter cette politique publique alimentaire.

<https://www.unplusbio.org/le-livret-democratie-alimentaire/>
2024, 23 p., éd. ASSOCIATION UN PLUS BIO

réf. 318-053

RÉGLEMENTATION

Le point avec Certipaq Bio : Précisions sur les exportations

LEREBOURS Gwénaél

Certipaq Bio propose un éclairage sur la réglementation concernant les exportations de vin bio. Vers les Etats-Unis, le certificat NOP Import Certificate doit être créé, avant l'exportation du produit, par l'organisme certificateur européen. Vers la Corée du Sud, l'organisme de contrôle européen doit être prévenu, pour la mise en place d'un certificat d'importation (démarche via la plateforme NAQS Organic Import System). L'exportation de vin bio vers le Royaume-Uni est encore possible sans certificat d'inspection (COI), mais ce certificat deviendra obligatoire dès le 1er février 2027. Autres actualités réglementaires : l'INAO a mis à jour sa liste d'intrants œnologiques bio ; le site de recensement des semences et plants disponibles en bio a changé d'adresse internet ; l'étiquetage des vins doit maintenant comprendre la liste des ingrédients et la déclaration nutritionnelle ; l'apport de terre non bio sur une parcelle bio est interdit.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 1 page (p. 51)

réf. 318-126



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Gestes de base : Polyculture-élevage en biodynamie, au fil des saisons - 2 : Été

BOUTTEAUD Louis

Cet article décrit les pratiques agricoles estivales en biodynamie de la ferme des Sens en Charente-Maritime (domaine de 140 ha, dont 30 ha de céréales, 60 ha de légumes secs, 35 ha de prairies, 10 ha de plantes aromatiques, des ruches et un élevage de porcs). La plupart des cultures de la ferme sont semées au printemps, pour fleurir et fructifier durant la période estivale. Afin d'apporter des forces de structuration au végétal et de l'aider à former une graine de qualité, une dilution de silice est répandue sur les plantes, le matin, idéalement avec une dynamisation juste avant le lever du jour. En cas d'année humide, il peut être bénéfique de réaliser plusieurs épandages de silice mais, en cas d'année sèche, l'ajout de bouse de corne, associée avec une tisane d'achillée millefeuille, est plus utile pour aider les plantes à supporter les fortes chaleurs. Compte-tenu de la raréfaction des pluies estivales, la quantité limitée d'eau provenant d'un petit forage à la ferme n'est plus suffisante. Les cultures de la ferme des Sens étaient déjà sélectionnées depuis des années en fonction de leur résilience à la sécheresse, mais il sera compliqué de se passer d'eau pour certaines d'entre elles. Des essais de dynamisation de l'eau d'irrigation, avec de la porcelaine informée, sont en cours sur la ferme, dans l'optique de gagner en efficacité sur la gestion de l'eau.

BIODYNAMIS N ° 126, 01/07/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 318-055

Métamorphose au verger

MEVEL-FOJCIK Thérèse

« New Pom », le domaine familial de Gilbert Leouffre, arboriculteur dans les Hautes-Alpes, a été entièrement converti en bio en 2017, puis en biodynamie en 2018. Depuis ces conversions, de nombreuses espèces d'oiseaux sont revenues dans ses vergers de pommiers. Le sol n'est plus travaillé dans les inter-rangs. L'herbe, régulièrement broyée et tondue avec un outil à commande hydraulique, protège les sols, notamment de la chaleur, et permet ainsi de maintenir la vie biologique des sols. Les conversions du domaine ont poussé l'arboriculteur à s'orienter vers des variétés locales, plus adaptées au changement climatique et résistantes aux maladies. Les vergers de « New Pom » sont composés de quinze variétés de pommes au total, ce qui permet d'équilibrer les risques à la récolte et d'offrir une grande palette de couleurs et de saveurs. L'arboriculteur s'est intéressé à la biodynamie, notamment en raison de la protection que cette pratique offrait contre le froid et les gelées. Il a testé, pendant plusieurs années, l'utilisation de valériane et d'arnica pour protéger ses pommiers du gel et a obtenu des résultats probants. Gilbert souhaite désormais offrir son expérience à de futurs arboriculteurs et transmettre son domaine, à condition qu'il reste en biodynamie.

BIODYNAMIS N ° 126, 01/07/2024, 3 pages (p. 10-12)

réf. 318-057



La biodynamie en Tunisie : Une voie pour faire face à la désertification

COZON Stéphane / HAAS Marion

En Tunisie, le changement climatique provoque des sécheresses de plus en plus fréquentes et le système traditionnel de l'oasis est mis à mal. La biodynamie apporte, notamment à travers le compostage, les préparations biodynamiques et le concept d'organisme agricole, des outils permettant de renforcer l'autonomie des fermes tunisiennes et de faire face aux conséquences du changement climatique. Des recherches sont en cours pour pouvoir élaborer les préparations localement, car certaines proviennent jusqu'à présent d'Europe. Sur le domaine Ben Saïda, des forages permettant l'irrigation des oliveraies ont été ajoutés et la majorité de l'électricité nécessaire au pompage provient de panneaux photovoltaïques. Du compost mûr dynamisé, ainsi que de la bouse de corne et de la silice de corne sont apportés au pied des arbres du domaine. Ces pratiques ont permis, notamment, d'augmenter le rendement des oliviers, qui produisaient chacun jusqu'à 120 kg en moyenne les bonnes années, alors qu'actuellement, le rendement moyen par arbre pourrait atteindre les 300 kg. L'entreprise Beni Ghreb fait vivre un groupement de producteurs en reprenant le concept de l'oasis traditionnel, mais en y apportant quelques changements, notamment un système d'irrigation avec des canalisations enterrées sous pression. La bouse de corne, ainsi qu'une partie des plantes des préparations sont élaborées sur place, mais le reste, comme la 501 (silice de corne), est importé. L'application de pratiques biodynamiques a permis d'améliorer la qualité des dattes et de pouvoir à nouveau cultiver des fruits et des légumes dans l'oasis, ce qui était devenu de plus en plus difficile avec la sécheresse.

BIODYNAMIS N ° 126, 01/07/2024, 6 pages (p. 15-21)

réf. 318-059

Aux sources de la biodynamie : Les pionnier-ères de la biodynamie - 5 : Les débuts en France

DODRIMONT Antoine

Cet article présente deux pionniers de l'agriculture biodynamique en France, Xavier Florin et Claude Monziès, qui ont participé à créer la première école de biodynamie, l'Ormoy (Cher), dans les années 1960. A l'Ormoy, sont organisés des conférences et des séminaires, les participants pouvant suivre des cours de botanique goethéenne, d'agriculture, d'astronomie, ainsi que des mises en pratique avec les préparations biodynamiques et du compostage.

BIODYNAMIS N ° 126, 01/07/2024, 3 pages (p. 34-36)

réf. 318-061

Centenaire du Cours aux agriculteurs : « Durant 100 ans la biodynamie n'a fait qu'évoluer ! »

ROSE Frédérique

Vincent Masson, de Biodynamie Services, revient sur l'historique de la biodynamie. Il explique comment ce mouvement s'est diffusé en Europe, à travers les écrits de Steiner ou Pfeiffer, entre autres. Au fil du temps, plusieurs courants de la biodynamie se sont créés, avec parfois des divergences importantes. Vincent Masson aborde les techniques de fabrication des préparations biodynamiques et les améliorations possibles dans les pratiques biodynamiques.

VITISBIO N ° 25, 01/10/2024, 3 pages (p. 44-46)

réf. 318-124



AGROFORESTERIE

Les multiples bienfaits des trognes

DELBECQUE Xavier

Dominique Mansion, spécialiste des trognes, explique l'intérêt de ces arbres en viticulture. Aussi appelée arbre têtard, une trogne est un arbre d'essences variées, taillé régulièrement à la même hauteur pour en exploiter les branches. Le bois peut être, par exemple, broyé en BRF (bois raméal fragmenté) pour pailler la vigne. En outre, la forme particulière des trognes attire une biodiversité spécifique, en particulier les chauves-souris, qui sont des auxiliaires efficaces contre les insectes ravageurs de la vigne. Plantées dans les vignes, les trognes sont des parasols efficaces, tout en pouvant permettre le passage des engins agricoles.

REUSSIR VIGNE N ° 319, 01/07/2024, 2 pages (p. 16-17)
réf. 318-010

Le portrait du mois : Des racines & des haies

LEDREUX Amandine / PEGEAULT Yohann /
SPOR Agathe / ET AL.

Agathe Spor, Yohann Pegeault et Benjamin Pegeault dirigent le Gaec de la Métairie Neuve, en Ille-et-Vilaine. La ferme comprend, aujourd'hui, 180 ha de SAU, pour un troupeau de 140 vaches laitières. La ferme a effectué une transition vers un système herbager pâturant en 2016, puis s'est convertie au bio en 2020. Le découpage en paddock des prairies a conduit à un manque d'ombre pour le bien-être des vaches. Les associé.es ont alors décidé d'intégrer de l'agroforesterie dans leurs prairies, pour l'ombre, mais également pour la qualité de l'eau, pour la biodiversité, etc. Entre 2021 et 2023, 3 projets de plantation de haies bocagères ont été mis en œuvre, dans le cadre du programme Breizh-Bocage (Eaux du Bassin Rennais). Environ 4 000 arbres d'une vingtaine d'essences ont été plantés, sur 6 km. 3 autres projets de plantation concernaient l'agroforesterie intraparcellaire, 1000 arbres ayant été plantés sur 30 ha. En 2024, la poursuite de la plantation d'arbres s'est faite avec l'aide d'Agrooof, afin d'optimiser la fonctionnalité des haies, pour l'eau, les fourrages, etc. Actuellement, les associé.es envisagent d'intégrer des arbres fruitiers pour diversifier leurs produits.

SYMBIOSE N ° 305, 01/11/2024, 2 pages (p. 16-17)
réf. 318-035

RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Maison de la Semence Paysanne Potagère de Dordogne : Liste des semences : 2023

AGROBIO PERIGORD

La Maison de la Semence Paysanne Potagère de Dordogne (MSPP 24), créée en 2006 et rattachée à l'association AgroBio Périgord, permet aux jardiniers amateurs et aux maraîchers professionnels de faire vivre une collection de semences populations non commercialisées ou peu disponibles dans le commerce. La MSPP 24 a pour vocation de conserver et de multiplier des variétés de légumes qu'elle a en stock. Ce document dresse la liste des semences disponibles, classées par variétés d'espèces, avec une description, l'année de production du lot de graines, ainsi que le niveau des jardiniers (débutants, intermédiaires, aguerris, pros et maraîchers) nécessaire pour assurer la reproduction des légumes.

2023, 32 p., éd. AGROBIO PÉRIGORD

réf. 318-044



BRÈVES

Prix européen du conseil agricole bio

Dans le cadre du projet Organic Advice Network visant à créer et à faire monter en compétences le réseau européen des conseillers en agriculture biologique, un grand concours est lancé pour identifier les innovations existantes en termes de conseil.

Les deux premiers lauréats se verront financer la participation à un voyage d'étude de leur choix (2 à 3 jours) dans la liste des 30 voyages organisés par le projet dans toute l'Europe en 2026. Il leur sera aussi proposé une visite du Parlement européen.

Les critères d'évaluation sont : Méthodes de conseil innovantes ; Concepts de financement uniques ; Éducation et communication ; Prise en compte de la durabilité.

Sont concernés tous les services de conseil au sens large (publics ou privés) qui interviennent ponctuellement auprès d'agriculteurs biologiques ou qui les accompagnent sur des sujets ou des étapes clés.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2025 (il est possible de répondre aux questions directement en français).

Lien : <https://www.organicadvicenetwork.eu/organic-advice-contest>

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, mars 2025

Campagne de communication « C'est bio la France ! »

A l'occasion du Salon de l'Agriculture 2025, l'Agence BIO a dévoilé la nouvelle campagne de communication collective du bio. Cette nouvelle campagne de 4,6 millions a pour objectif de rendre le bio désirable et de relancer la consommation.

« C'est BIO la France ! #Ayons le bioreflexe » célèbre la place du bio dans le quotidien des Français, valorise le talent des territoires bio pour ce démarrage, et met en valeur la fierté des producteurs d'être en bio.

La campagne s'articule en 3 vagues, avec la première lancée à l'occasion du SIA. La deuxième vague, avec un film publicitaire, débutera le 22 mai avec le Printemps Bio, la célébration des 40 ans du label AB et la journée mondiale de la biodiversité et, enfin, la troisième commencera lors de la Journée Européenne du bio, le 23 septembre.

Lien : <https://www.agencebio.org/2025/02/20/cest-bio-la-france/>

Source(s) : <https://www.agencebio.org>, 20 février 2025

Nouvelle aide pour l'agriculture biologique en Île-de-France

Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, a annoncé le lancement de Bio+, un dispositif visant à compenser les surcoûts liés aux méthodes de production de l'agriculture biologique.

Cette aide à l'hectare, qui sera versée pendant 5 ans aux exploitations ayant achevé leur conversion bio, vise à soutenir les producteurs face à un contexte économique difficile.

Elle sera différenciée en fonction des cultures : 400 € l'hectare pour le maraîchage et l'arboriculture et 200 € l'hectare pour les grandes cultures, la viticulture et les cultures légumières de plein champ, avec un plafond de 6 000 euros par exploitation. Elle concernera près de 450 exploitations bio en Île-de-France, soit 10% de l'ensemble des exploitations agricoles.

Cette aide sera ouverte à partir de l'automne 2025. Plus d'1,5 millions d'euros par an seront consacrés à ce nouveau dispositif.

Source(s) : Communiqué de presse Région Île-de-France, 21 février 2025



Réaction d'IFOAM Organics Europe à la position du Conseil sur les NGT

Selon IFOAM Organics Europe, la position adoptée lors de la réunion du COREPER I (le Comité des représentants permanents des gouvernements des États membres de l'Union européenne) sur la proposition législative relative aux « nouvelles techniques génomiques » (NGT) menace les sélectionneurs, les agriculteurs et l'industrie alimentaire européens.

Jan Plagge, président d'IFOAM Organics Europe, déclare que la position du Conseil ne permet pas de protéger le secteur européen de l'élevage contre la menace des protections par brevet, malgré le soutien politique encourageant et largement répandu pour trouver une solution substantielle à cette question cruciale. En ce qui concerne la souveraineté alimentaire et la garantie de l'intégrité de la production alimentaire biologique et conventionnelle sans OGM, le Conseil a intégré la possibilité d'interdictions nationales des NGT de catégorie 2. Malgré cela, les amendements correspondants dans le texte ne sont pas réalisables parce qu'ils ne sont pas repris dans un article juridique et qu'ils font peser la charge sur les opérateurs biologiques.

« Avec les intentions du Conseil d'introduire des mesures nationales de coexistence pour toutes les NGT, les trilogues sont la dernière chance de parvenir à un texte qui pourrait établir des garanties minimales pour la liberté de choix des agriculteurs et des producteurs », a souligné M. Plagge.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/council-position-on-ngt-proposal-fails-to-protect-european-breeders-farmers-and-food-industry-parliament-must-stand-strong-for-patents-and-traceability-during-trilogues/>

**Source(s) : <https://www.organicseurope.bio>,
14 mars 2025**

Interdiction du flufénacet

Le 12 mars, les États membres de l'Union européenne ont adopté l'interdiction du flufénacet, pesticide PFAS le plus utilisé en France et reconnu perturbateur endocrinien.

Si cette interdiction constitue une avancée, Générations Futures déplore, cependant, le délai de 18 mois accordé pour écouler les stocks.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-interdiction-flufenacet/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
14 mars 2025**

Confirmation de l'interdiction des pesticides Closer et Transform

La Cour administrative d'appel de Marseille a confirmé, le 28 février, l'annulation des autorisations de mise sur le marché des pesticides Closer et Transform, contenant du sulfoxaflor, une substance au mode d'action identique à celui des néonicotinoïdes.

Les décisions d'autorisations de mise sur le marché français de ces produits phytopharmaceutiques apparaissent, selon la décision du 28 février, entachées d'illégalité car : la procédure d'évaluation des effets des préparations complètes en cause était incomplète et la méthodologie d'évaluation suivie n'a pas permis d'établir de manière suffisamment concrète et précise que l'utilisation des deux produits phytopharmaceutiques dans les conditions prévues n'aurait pas d'effet inacceptable, notamment à long terme, sur les larves d'abeilles, le comportement des abeilles ou la survie et le développement des colonies (absence de tests en plein air).

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-juridique-neonicotinoides-2/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
28 février 2025**

Lancement de la campagne « Tous Exposés »

Agriculteurs, riverains, citoyens : nous sommes toutes et tous exposés à l'usage des pesticides chimiques. Dans l'eau que nous buvons, dans notre alimentation, ou encore dans les zones riveraines aux exploitations agricoles, l'exposition aux pesticides chimiques est généralisée.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une coalition d'associations environnementales (Générations Futures, Secrets Toxiques, Noé, On Est Prêt), d'acteurs économiques (La Maison de la Bio, Ecotone) et de mutuelles engagées, en lien avec Data for Good, la campagne « Tous Exposés » a été lancée. C'est une plateforme interactive qui informe, sensibilise et mobilise sur l'exposition aux pesticides chimiques.

Lien vers la plateforme : <https://tousexposes.fr/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
24 février 2025**



Film « Sur la Paille »

L'agriculture biologique, solution d'avenir pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, traverse une crise sans précédent. Le film « Sur la Paille », réalisé par Éric Guéret, met en lumière cette réalité à travers l'histoire d'Olivier Tanguy, un éleveur de porcs bio en Bretagne qui voit son rêve menacé par l'effondrement du marché.

Lien vers le film : <https://www.france.tv/documentaires/documentaires-societe/6932110-sur-la-paille.html>

Lien vers le reportage d'environ 8 mns : <https://www.youtube.com/watch?v=sZPFR57p5XA>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
26 février 2025**

Rejet du recours contre le label HVE

Les organisations portant le recours contre le label dit de « Haute Valeur Environnementale » (SYNABIO, UFC Que Choisir, Agir pour l'Environnement, Réseau Environnement Santé, Bio Consom'acteurs, Générations Futures, FNAB) prennent acte de la décision du Conseil d'Etat du 18 février 2025 de ne pas obliger l'Etat à revoir le référentiel de la certification environnementale HVE.

Lien : <https://www.fnab.org/les-organisations-requerantes-contre-le-label-hve-prennent-acte-du-rejet-de-leur-recours-par-le-conseil-detat-et-restent-mobilisees-face-aux-insuffisances-du-referentiel/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 20 février 2025

SIA 2025 : Demandes de la FNAB pour la Bio

Pour relancer l'agriculture biologique de façon économiquement viable pour les producteurs et les filières, la FNAB demande de :

- Réaffecter les reliquats financiers de la conversion bio pour soutenir les fermes et filières bio : augmenter le crédit d'impôt bio à 6000 euros jusqu'à 2028 ; augmenter l'écorégime bio à 145 €/ha/an ; ouvrir l'outil de structuration de filières "programmes opérationnels" pour les filières animales bio et les céréales bio ;
- Assurer le maintien des prix bio payés aux producteurs en adaptant à la Bio les outils de régulation des marchés prévus par l'OCM, comme le financement du stockage privé ou l'indemnisation de la réduction volontaire de production.

Lien : <https://www.fnab.org/sia-2025-la-fnab-attend-les-propositions-du-gouvernement-pour-relancer-de-facon-economiquement-viable-le-developpement-de-la-bio/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 21 février 2025

Pesticides et métabolites dans l'eau potable : Le Haut Conseil de la santé publique refuse toute dérogation aux normes sanitaires

Par une saisine du 2 janvier 2024, la Direction générale de la santé (DGS) du ministère de la Santé a sollicité l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) sur la gestion des risques sanitaires liés à la présence de pesticides et de leurs métabolites dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH). Cette saisine s'inscrit dans un contexte de grandes difficultés rencontrées par les Agences Régionales de Santé (ARS) liées à la présence très importante de métabolites de pesticides dans l'eau potable.

La réponse du HCSP a été claire : « Le HCSP ne considère aucune possibilité complémentaire de dérogation » et rappelle « qu'il est fondamental de ne pas limiter les actions de gestion aux aspects curatifs et qu'il est essentiel d'améliorer la préservation et la protection des ressources et zones de captage notamment en réduisant l'usage des pesticides. »

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-avis-hcsp/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
5 mars 2025**



3ème Plan national d'adaptation au changement climatique

La ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a présenté, le 10 mars, le 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3). Ce plan s'appuie sur la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) qui prévoit une France à + 2,7°C en 2050 et + 4°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

Il prévoit un ensemble de mesures pour s'adapter, en France, aux effets du changement climatique. Deux mesures sont consacrées à l'agriculture. La première s'intitule « Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire » et prévoit notamment de :

- développer les connaissances sur les impacts du changement climatique avec notamment la réalisation d'une étude prospective sur la production agricole en France en 2050 ;
- mettre en œuvre le Plan Semences et Plants pour une agriculture durable 2 ;
- former davantage les professionnels de l'agriculture aux transitions agro-écologique et climatique en adaptant l'enseignement agricole.

La seconde s'intitule « Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agroalimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas-carbone ». Parmi les 29 nouvelles actions, on retrouve la mise en œuvre du programme Ambition bio 2027. Une large partie de cette seconde mesure est aussi dédiée au Plan Eau.

Lien vers le PNACC-3 : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/PNACC3.pdf>

Lien vers l'Avis du Haut Conseil pour le Climat sur le PNACC 3 : <https://www.hautconseilclimat.fr/publications/avis-sur-le-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique-pnacc-3/>

Lien vers l'article de terre-net : <https://www.terre-net.fr/changement-climatique/article/879798/les-mesures-agricoles-du-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique>

Source(s) : <https://www.terre-net.fr>, 12 mars 2025

Proposition de loi TRACE sur l'artificialisation des sols

Le zéro artificialisation nette (ZAN) des sols à horizon 2050 a été remis en cause au Sénat. Ce dernier a voté, le 18 mars, la proposition de loi visant à instaurer une « trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux ». Cette loi, dite « Trace », doit remplacer le ZAN.

S'il a été très largement adopté au Sénat, le texte est loin de faire l'unanimité. Plusieurs ONG, la Fondation pour la nature et l'homme (FNH), la Ligue pour la protection des oiseaux, France Nature Environnement, Notre affaire à tous et Terre de liens, avaient appelé les sénateurs à rejeter ce texte, qui constitue, selon elles, un « permis de bétonner ».

Le texte prévoit la suppression de la définition des termes « artificialisation des sols » du Code de l'urbanisme, « au détriment de la protection des sols vivants, de la qualité de vie dans les villes et villages et de la lutte contre le changement climatique », selon la FNH, et crée de nombreuses exemptions, notamment pour les industriels.

La proposition de loi supprime également l'objectif intermédiaire de diviser l'artificialisation par deux d'ici à 2031. Un objectif pourtant déjà intégré dans les documents d'urbanisme, ce qui revient, selon le directeur programmes et plaidoyer de la FNH, « presque à dénigrer le travail déjà entamé par plusieurs collectivités ».

Adoptée en procédure accélérée, la loi devra entrer en vigueur avant l'été si elle est votée par l'Assemblée nationale.

Lien : <https://www.humanite.fr/environnement/environnement/lobjectif-zero-artificialisation-nette-raye-de-la-loi-trace-par-les-senateurs>

Source(s) : <https://www.humanite.fr/>, 19 mars 2025



Appel à une mobilisation politique pour le droit à l'alimentation

Au lendemain de l'annonce d'une résolution parlementaire sur la Reconnaissance du droit à l'alimentation et l'adoption d'une loi-cadre, portée par 103 député.e.s, 60 organisations de la société civile dont Action contre la Faim, le Réseau CIVAM, la Fédération des acteurs de la solidarité, Foodwatch, la Ligue des droits de l'Homme et le Secours Catholique Caritas France, ont appelé à une mobilisation forte de la part des élu.e.s pour garantir que ce droit devienne une réalité pour toutes et tous. Ils estiment qu'une loi-cadre pour le droit à l'alimentation pourrait permettre de concilier prévention et lutte contre la précarité alimentaire, garantie d'un revenu digne aux agriculteurs, approche de santé publique et transition écologique.

Lien : <https://cloud.inpact35.org/rad/index.php/s/fjXnnX8m3beF7Kj>

Source(s) : Communiqué de presse des structures citées, 25 février 2025

Proposition de loi sur les PFAS définitivement adoptée

La proposition de loi visant à protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) a été votée, le 20 février, avec une large majorité : 231 pour et 51 contre (7 abstentions).

La proposition de loi doit encore passer par des étapes procédurales (contrôle de constitutionnalité et promulgation au Journal Officiel de la République Française) avant d'entrer en vigueur.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/adoption-loi-pfas/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 20 février 2025

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

20 Avenue du Grésillé, BP 90406, 49 004 ANGERS
CEDEX 01 - FRANCE

<http://www.ademe.fr>

■ S'adapter au changement climatique dans les filières agricoles : un défi à relever avec les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7559-s-adapter-au-changement-climatique-dans-les-filieres-agricoles-un-defi-a-relever-avec-les-solutions-d-adaptation-fondees-sur-la-nature-safn.html>

ADEME / OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ /
LANGEVIN & ASSOCIÉS - 76 p.

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Perception et consommation des produits biologiques en France : Rapport d'analyse qualitative : Mai 2024

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-complet-Focus-Group-Agence-Bio_Obsoco.pdf

L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ &
CONSOMMATION) - 21 p.

AGROBIO PÉRIGORD

7 Impasse de la Truffe, 24 430 COURSAC - FRANCE

Tél. : 05 53 35 88 18 - Fax : 05 53 03 75 68

contact@agrobioperigord.fr

<http://www.agrobioperigord.fr>

■ Maison de la Semence Paysanne Potagère de Dordogne : Liste des semences : 2023

AGROBIO PERIGORD - 32 p.

ASSOCIATION ALERTE DES MÉDECINS SUR LES PESTICIDES

18 Rue Séverine, 87 000 LIMOGES - FRANCE

<https://www.alerte-medecins-pesticides.fr/>

■ Pesticides : Appel de 700 soignants : Une seule santé (One Health) : Les mots ont-ils encore un sens ?

https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/03/700-soignants-pesticides_vf.pdf

ASSOCIATION ALERTE DES MÉDECINS SUR LES PESTICIDES - 15 p.

ASSOCIATION UN PLUS BIO

68 bis Avenue Jean Jaurès, 30 900 NÎMES - FRANCE

Tél. : 09 82 58 26 41 - Fax : 09 82 60 90 04

contact@unplusbio.org

<http://www.unplusbio.org/>

■ Ces collectivités qui inventent une démocratie alimentaire

<https://www.unplusbio.org/le-livret-democratie-alimentaire/>

BAUDET Juliette / REVUELTA Inès / VEYRAT Stéphane - 23 p.

BIOCOOP

9-11 Avenue de Villars, 75 007 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 11 13 60 - Fax : 01 44 11 13 61

<https://www.biocoop.fr/>

■ Biocoop : Le porte-étendard de la bio en France : Dossier de presse 2024

<https://www.calameo.com/biocoop/read/00703379738654738a1da>

BIOCOOP - 36 p.



CAB PAYS DE LA LOIRE

Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510,
49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE
Tél. : 02 41 18 61 40 - Fax : 02 41 18 61 41

cab@biopaysdelaloire.fr

<http://www.biopaysdelaloire.fr/>

■ Livret technique : Bilan expérimentation régionale
en apiculture sur la gestion du varroa

[https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Livret-bilan-expe-api-varroa-2024-1.pdf)

[Livret-bilan-expe-api-varroa-2024-1.pdf](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Livret-bilan-expe-api-varroa-2024-1.pdf)

LANTUEJOUL Caroline / UZUREAU Anne - 16 p.

■ Filière volailles et oeufs bio : Au niveau national et
région Pays de la Loire : Edition 2024

[https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-filiere-volailles-oeufs-2024-VF.pdf)

[Fiche-filiere-volailles-oeufs-2024-VF.pdf](https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-filiere-volailles-oeufs-2024-VF.pdf)

INTERBIO PAYS DE LA LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

- 5 p.

CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine)

Le Mourier, 87 800 SAINT PRIEST LIGOURE -
FRANCE

Tél. : 05 55 00 63 72

<https://idele.fr/ciirpo/>

■ Ovicarbone : Six leviers pour une production
d'agneaux « bas carbone »

<https://tinyurl.com/ycya3pw7>

SAGOT Laurence - 10 p.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire, 251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS
CEDEX 15 - FRANCE

Tél. : 07 76 69 71 17

<http://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general>

■ Caractérisation de l'impact sur les activités
d'élevage des antennes téléphoniques, installations
électriques et éoliennes : Rapport n° 23024

[https://www.reussir.fr/sites/portail-reussir/files/2024-04/](https://www.reussir.fr/sites/portail-reussir/files/2024-04/cgaaer_23024_rapport_final_25_janvier_2024_20240128_rapport_23024.pdf)

[cgaaer_23024_rapport_final_25_janvier_2024_](https://www.reussir.fr/sites/portail-reussir/files/2024-04/cgaaer_23024_rapport_final_25_janvier_2024_20240128_rapport_23024.pdf)

[20240128_rapport_23024.pdf](https://www.reussir.fr/sites/portail-reussir/files/2024-04/cgaaer_23024_rapport_final_25_janvier_2024_20240128_rapport_23024.pdf)

CLÉMENT Thomas / TREMBLAY Dominique - 152 p.

FONDATION DANIEL & NINA CARASSO

40 Avenue Hoche, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 44 21 87 39

contact@fondationcarasso.org

<http://www.fondationcarasso.org/fr>

■ Programme TETRAA (Territoires en transition
agroécologique et alimentaire) : Le portage
politique des transitions agricoles et alimentaires
territoriales ; Recommandations pour les financeurs
et accompagnateurs de démarches de transition ;
Quels leviers pour accélérer la transition agricole et
alimentaire dans les territoires ?

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et
alimentaire) - 14 p. + 8 p. + 24 p.

■ Programme TETRAA (Territoires en transition
agroécologique et alimentaire) : 4 Fiches actions :
Cohésion et justice sociale ; Agroécologie ;
Démocratie alimentaire et gouvernance ;
Collectivités et acteurs économiques

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et
alimentaire) - 6 p. + 10 p. + 13 p. + 14 p.

■ Programme TETRAA (Territoires en transition
agroécologique et alimentaire) : Comptes-rendus
issus de formations des élus

<https://programme-tetraa.fr/ressources/>

TETRAA (Territoires en transition agroécologique et
alimentaire) - 32 p. + 19 p.

FRANCE PAT

FRANCE

<https://france-pat.fr/>

■ Projets alimentaires territoriaux (PAT) et Bio

[https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/12/](https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/12/FRANCE-PAT_Focus_PAT_et-Bio.pdf)

[FRANCE-PAT_Focus_PAT_et-Bio.pdf](https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/12/FRANCE-PAT_Focus_PAT_et-Bio.pdf)

FRANCE PAT - 8 p.

GAB 65

Hôtel Entreprise Libération, 28 Avenue de la Libération,
65 000 TARBES - FRANCE

Tél. : 05 62 35 27 73

gab65@free.fr

<http://www.gab65.com/>

■ Manger Bio : Hautes-Pyrénées : Où trouver des
produits bios ? : Edition 2024/2026

[https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/](https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/GuideBio65_2024-1.pdf)

[GuideBio65_2024-1.pdf](https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2024/11/GuideBio65_2024-1.pdf)

GAB 65 / BIO OCCITANIE - 13 p.



GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE
Tél. : 01 45 79 07 59

<http://www.generations-futures.fr>

- L'agriculture française est-elle privée de pesticides ?
Génération Futures rétablit la vérité

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/11/fact-checking-pesticides-autorises-en-france.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 10 p.

- Métabolites de pesticides : Génération Futures dévoile la partie immergée de l'iceberg

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/10/dossier-metabolites-iceberg-vf-online.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 35 p.

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

- Comment améliorer la santé et le bien-être des poulets et porcs en élevage bio & plein air ?

https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/DIAPORAMA_CONFERENCE_INRAE_18SEPT_SPACE2024.pdf

COLLIN Anne / LEBRET Bénédicte / TRAVEL Angélique / ET AL. - 66 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

- Dégustation de viande bovine Bio : Sauté de Très Jeunes Bovins mâles (Bouvibio) au comité de pilotage Proverbial de Laqueuille

<https://tinyurl.com/yc5k9eww>

LEGRAND Isabelle - 5 p.

INTERBEV

207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 44 87 44 60

interbev@interbev.fr

<http://www.interbev.fr/>

- Recommandations pour des pratiques de finition des gros bovins en bio adaptées au cahier des charges et aux besoins de la filière : BIOGRAF

https://gabb32.org/wp-content/uploads/2024/11/BIOGRAF_Document_complet_RD_INTERBEV_16sept24.pdf

INSTITUT DE L'ELEVAGE - 139 p.

INTERBIO OCCITANIE

2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 61 75 42 84

contact@interbio-occitanie.com

<https://www.interbio-occitanie.com/>

- Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique : Recueil d'initiatives en Occitanie

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/01/2025-Recueil-Gagner-en-rentabilite-et-simplifier-son-quotidien-sur-une-ferme-en-maraichage-biologique.pdf>

BERNARD Elodie / CALCET Carole / GILBERT Aurélie / ET AL. - 74 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Secrétariat Général - Service de la statistique et de la prospective - Centre d'études et de prospective, 3 Rue Barbet de Jouy, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél : 01 49 55 85 75

<http://www.agriculture.gouv.fr>

- Graph'Agri 2024 : Agriculture ; Forêt ; Pêche ; Alimentation ; Industries agroalimentaires ; Environnement ; Territoire

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2024Integral/GraphAgri_2024_accessible.pdf

BEAUFILS Françoise / AMBIAUD Eric / APICELLA Laurent / ET AL. - 224 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

78 Rue de Varenne, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél. : 01 49 55 49 55

<https://agriculture.gouv.fr/>

- Rapport du gouvernement au Parlement n° 59 : Bilan statistique annuel 2023 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective

https://894795896-files.gitbook.io/~files/v0/b/gitbook-x-prod.appspot.com/o/spaces%2F-MSCF7Mdc8yfeljMxMZr%2Fuploads%2F2FbEQa5jADHE8IP17X4lg4%2FBilan%20statistique%20EGALIM%202023_macantine.pdf?alt=media&token=2b11edf6-0b82-4d1c-8cea-ce2ab95d712f

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 64 p.

- Alimentation et élevages : externalités positives : Rapport n° 23047

<https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/294940.pdf>
CHABANET Dominique / PUJOS Charles - 97 p.



RÉSEAU CIVAM

18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 88 98 58

contact@civam.org

<http://www.civam.org/>

■ Observatoire des accompagnements à l'installation et à la transmission

<https://www.civam.org/?download>

[file=17278&key=e2a6a1ad-34f3-4687-](https://www.civam.org/?download)

[b603-10a7e562e049&free=1](https://www.civam.org/?download)

RESEAU CIVAM - 6 p.

WWF INTERNATIONAL

Rue Mauverney 28, 1196 GLAND - SUISSE

Tél. : +41 22 364 91 11 - Fax : +41 22 364 88 36

<http://wwf.panda.org/>

■ Rapport Planète Vivante 2024 : Un système en péril

<https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-10/>

[Rapport%20Planete%20Vivante%202024%20-](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-10/)

[%20WWF%20France.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-10/)

ABDELLI Maud / ABRAHAM Zach / ANDRADI-BROWN

Dominic / ET AL. - 94 p.

TERRES UNIVIA

11 Rue de Monceau, CS 60003, 75 378 PARIS CEDEX

08 - FRANCE

Tél. : 01 40 69 49 50 - Fax : 01 47 23 73 26

contact@terresunivia.fr

<http://www.terresunivia.fr>

■ Statistiques des oléagineux et plantes riches en protéines : 2023 - Edition 2024

<https://www.terresunivia.fr/fichiers/publications/recueil->

[statistiques-2023.pdf](https://www.terresunivia.fr/fichiers/publications/recueil-)

TERRES UNIVIA - 70 p.

THE SHIFT PROJECT

43 Rue de Liège, 75 008 PARIS - FRANCE

<https://theshiftproject.org>

■ Quels actifs avec quelles compétences pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? : Des enjeux majeurs d'emploi et de formation à anticiper

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/12/>

[Rapport-emploi-et-formation-agricoles.pdf](https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/12/)

GARCIA COUILLAUD Marie / HAYNES Florence /

MARTIN Vinciane / ET AL. - 84 p.

■ Quelles technologies pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ? : Planifier un déploiement mesuré

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/>

[RF-Agri-Technologies-DEF.pdf](https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/)

LEROUX Corentin - 85 p.

WIKIAGRI.FR

Dara Pro Solutions, 20 Rue Joliot Curie,

38 500 VOIRON - FRANCE

Tél. : 04 76 93 58 91

<https://wikiagri.fr/>

■ Un parc matériel adapté aux semis de culture bio

<https://wikiagri.fr/articles/un-parc-materiel-adapte-aux->

[semis-de-culture-bio/](https://wikiagri.fr/articles/un-parc-materiel-adapte-aux-)

WIKIAGRI - 6 p.



LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire